Tabac manufacturé de la Virginie.

LES soussignés agents pour la vente des tabacs fabriqués de la Virginie, ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de marques choisies, qu'ils offrent en vente en gros aux prix des manufactures, savoir:

James Thomas, Jr's "El Dorado" "Virginie El Dorado Naturel,"
do "Virgin Gold Leaf,"
do "Negro Leaf,"
do "W. T. Walsh 1/2 lbs,"
Archy Thomas' "Baron Honey Dew lbs,"
Langhorne & Son's "J. M. Stanard lbs,"
do "Extra Fine Gold Leaf,"
Langhorne & Co.'s "Jones & Warren 5s,"
do do 8s,"
Hardgrove's "S. & B. Green 8s,"
do "Robert Gunn 5s,"
do "W. Barrow, 1/2 lbs,"
do "Hardgrove's 1/2 lbs,"
S. S. Myers & Co.'s "Super. Super. C. C."
Henry & Pleasants' "Common Honey Dew lbs"
C. P. Word's "Premium Pound Lump."
James Saunders' "Harry of the West lbs,"
do "A. M. Waddill 8s,"
P. Robinson's "Russell & Robinson 5s,"
do "Keitho R. & Co. 5s,"
do "D. J. Burr lbs,"
do "Esmeralda lbs,"
do "Robinson Extra lbs,"
R. A. Mayo's "Honey Dew lbs,"
M. Woodson's do
J. A. Alley's "Better Still 5s,"
D. Michie's "Extra No. 1, 8s,"
D. M. Branch's "Better Still No. A. lbs,"
do "Sun Cured,"
do "Kinipoe, 5s,"
do "Keinder, Oronoko, lbs,"

Ainsi que plusieurs autres qualités, en boîtes, demi-quarts do et huitièmes.

BRIDGES & MACMURDO,
31 jan 35 rue du Camp

Charrues et Quincaillerie.

LES soussignés agents de Hall et de Ballenger, de Maysville, Kentucky, ont en magasin et reçoivent constamment, un grand assortiment de leurs célèbres charrues, en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures, savoir:

Charrues de Hall, No. 1 sans coutre,	$ 5.50
do do 1 avec do	7.00
do do 2 do do coton	8.00
do do 3 do do do	10.00
do do 2 do do sucre	9.50
do do 3 do do do	12.00
do do 4 Giraffe, do	16.00
do do 4 do	15.00
do sol do 1	7.00
do do 2	8.00
Charrues de Ballenger, 1 sans coutre	5.50
do do 1 avec do	7.00
do do 2 do do	9.00
do do 3 do do	10.00
do do 4 do do	12.00

AUSSI—Un grand assortiment de quincaillerie pour habitation, savoir: chaînes, clous coupés et forgés, haches de Hunts, pelles, pioches, couteaux à cannes, pentures à plaques et à gonds, meules, et un grand assortiment de fer anglais et américain; huile de sucrerie, à lampes et de lin, esprit de thérébentine, mastic, vitres et peintures.

Ils sont aussi agents pour la vente des roues de Wheeling, Virginie, et ont en magasin 83 paires avec brancards et essieux en fer de 2 à 5 pouces.

HOGAN, TUREAUD & CONAND,
25 nov 29 Vieille Levée

INSPECTEURS-MARINS.

LES soussignés ayant pris en société, pour leur entreprise d'inspection-marine, les capitaines W. RIDDLE et J. LOVETT, marins de grande expérience, sont actuellement prêts à s'occuper de tout ce qui sera confié à leurs soins, tel que: inspection de navires et bateaux à-vapeur endommagés, ainsi que leurs chargements; inspection d'écoutilles, inspection et évaluation de marchandises avariées, arbitrage de contestations sur les avaries et fret du navire, sur les services rendus par les bateaux le remorque ou autres. Ayant une longue expérience dans tout ce qui tient aux affaires maritimes, ils croient pouvoir satisfaire pleinement à ceux qui les emploieront. Ils sollicitent en conséquence le patronage des négociants, des capitaines de navires et de bateaux à-vapeur, et de tous ceux qui ont des intérêts dans la navigation. Leur bureau est rue du CAMP, No 35.

☞ On pourra trouver constamment le capitaine W. Riddle au magasin de MM. Whitney & Co. No 25, Vieille Levée, près de l'Hôtel de la Marine et le capitaine J. Lovett, au magasin de W. H. McLellan, No 30, Nouvelle Levée, près la Presse à Coton d'en haut.

On pourra laisser sur l'ardoise qui se trouvera au bureau de ces magasins, les ordres qu'on aura à donner. ROBERTSON & SWAIN.

Extrait des Minutes du Bureau des Assureurs, en la ville de la Nouvelle-Orléans.

RÉSOLU, Que les membres composant ce bureau reconnaîtront et considèreront comme exacte, toute inspection de navire, de chargement, d'amarinage etc. faite par les capitaines R. L. Robertson et R. Swain ainsi que par leurs associés, les capitaines W. Riddle et J. Lovett, inspecteurs-marins.

Certifié conforme aux minutes.
GEO. C. LAWRASON,
Secrétaire du Bureau des Inspecteurs.
Nouvelle-Orléans, 26 février 1849. 2 mars—3m

VINS BLANC ET ROUGE.
10 barriques vin rouge St Julien, St Estèphe et Médoc de 1841
[illegible] vin rouge bon ordinaire;
[illegible] do de Marseille, marque Bethfort
[illegible] vin blanc Sauterne;
[illegible] Haut Sauterne;
[illegible] vin rouge des marques suivantes: grand vin Léoville 1841, Château Léoville 1841 et 1844, Palmer Margaux 1841 et 1844, St Estèphe 1841, St Estèphe et St Julien Médoc 1844, Poujet St Julien 1841;
[illegible] vin blanc Haut Sauterne en demi et en bouteilles, à vendre par B. TALAMON, 182 et 186 rue Royale

EN magasin et à vendre par le soussigné—150 caisses d'absinthe suisse véritable, de la R. Jeaurenaud; 100 do kirsch, do do; 125 do absinthe de Bruneton & Co. 100 do champagne "Star" [illegible]; 50 do prunes sèches, [illegible] 100 paniers bouteilles vides de [illegible]
B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale

F. & J. LACOSTE, 105, rue Royale,

OFFRENT à vendre en débarquement du navire Comte Zichy, de Bordeaux
[illegible] barriques vin rouge Château Lafitte,
[illegible] do do do
[illegible] caisses vin Château Margaux,
[illegible] barriques do do
[illegible] barriques de St Estèphe Médoc,
[illegible] do do St-Emilion No 3,
[illegible] do vin blanc Sauterne,
[illegible] do do Haut Sauterne, et

d'importations antérieures
[illegible] barriques vin rouge Château Margaux vieux
do do Château Lafitte do
do do Gruaud Larose do
do do Haut Brion do
do do St Julien Médoc do
do do Haut St-Emilion do
do do St Emilion, St George No 1 do;
do do do do do 2 do;
do do do do do 3 do;
[illegible] ordinaire diverses marques;
[illegible] vin rouge et blanc diverses qualités;
[illegible] liqueurs assorties, curaçao, marasquin et anisette;
[illegible] kirsch et absinthe;
[illegible] caisses cerises à l'eau-de-vie, Vermut de Torrino, [illegible] en futailles, genièvre, cognac, [illegible] et vin de Porto. 6 mars

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux
[illegible] vin rouge Pauillac
[illegible] do St Estèphe
[illegible] do Haut Brion,
[illegible] do Lafitte
[illegible] caisses de 12 bouteilles vin rouge St Estèphe,
do do St-Julien,
do do Ch. Margaux,
do do Cha Laborie.
do vin blanc Haut Sauterne
do vin muscat Frontignan;
[illegible] demi-barriques vin blanc Haut Sauterne;
do do Graves,
do vinaigre,
[illegible] quarts de pipe de vin de 4me preuve;
do do do J. J. Dupuy,
à vendre par VICTOR MAIGNAN, [illegible] rue St Louis.

HAYMAN & HOLDEN ont constamment en magasin, une grande quantité de chaux, de ciment, plâtre, crins à plâtrer, poussière de marbre, [illegible] et toiles, qu'ils vendent aux plus bas [illegible] à des termes accommodants. 10m

CHS. A. BARRIERE,
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLÉANS,
Importeurs directs de marchandises françaises

WM. L. BURGESS & CO.,
Commissionnaires Expéditeurs,
No. 11, Front-Levee,
NOUVELLE-ORLÉANS.

COSTA & Co,
SUCCESSEURS DE G. JORDA,
Importeurs de produits de la Havane,
ONT constamment en mains un assortiment général de CIGARES, SUCRE et CAFÉ, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.
Front Levee, No 5.

ERNEST E. MOUGIN,
Pharmacien,
Encoignure Bourbon et Dauphine.
Le bureau du Dr. J. C. LANDREAUX est dans la même maison. 18 sept—1an

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION
MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 300, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L. A. GUILLEMAIN,
[illegible] 1an Agent

Médication Raspail.

F. & F. LACOSTE, 105, rue Royale, seuls agents et correspondants de M. F. V. Raspail [illegible] de recevoir par le Lyon et Alkmaar du Havre, un grand assortiment de médicaments; [illegible] camphre, ammoniaque liquide, [illegible] aloès, écorce de racine de grenadier, etc. etc.
[illegible] la Revue Elémentaire, [illegible] les cinq premières livraisons de la [illegible] deuxième volume. 6 mars

NOUVEAU PROCÉDÉ
POUR LA FABRICATION DES EAUX GAZEUSES,
DE L. PINAC, Pharmacien.
EAU DE VICHY, Eau de Seltz, Eau de Sedlitz, [illegible] ferrugineuse, limonades, etc. etc.
[illegible] rue Orléans et Dauphine.

SALON
DE CRÊMES A LA GLACE.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de faire l'ouverture de ses salons de Crêmes à la Glace, situé rue St-Charles, à [illegible] la rue Gravier, et vis-à-vis l'Eglise du [illegible] où il tiendra constamment une variété de crêmes à la vanille, ananas, citrons, et une variété d'autres crêmes, suivant la saison, ainsi que [illegible] et des limonades glacées.

[illegible] espère par ses soins, et le confort [illegible] établissement, mériter le patronage du public.

[illegible] seront servies promptement et à des [illegible]

[illegible] au dessus du salon, on trouvera [illegible] du soda, mead et un grand assortiment [illegible] ainsi que des articles de confiserie de toute [illegible]

4m1,2 LAZZARO DANCEWICH.

Nouvelles Marchandises d'Automne.

C. M. SIMPSON, 28 rue de Chartres, vient de recevoir des encans de New-York, un grand assortiment de marchandises pour la saison, savoir:
1 caisse riche barège, nouveaux dessins;
1 do do do petits dessins pour enfants;
1 do do do neuf,
[illegible] yardes mousselines organdis à 12 1/2 c. la yarde
[illegible] do riches mousselines à 15 1/4 cts. la yarde;
[illegible] do organdis à 25 cents la yarde;
10 caisses toile d'Irlande à très bas prix;
1 do parasols, nouveau genre;
1 do dentelle de 12 1/2 à 15 cents la yarde;
1 do d'indiennes petits dessins
1 do mouchoirs fil à très bon marché,
1 do do nouveau genre;
Les marchandises ainsi qu'un grand assortiment d'autres seront vendues à des prix très réduits.
[illegible]

A VENDRE en déchargement du Comte Zichy, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Montferrand,
[illegible] do do St-Julien Dulac,
[illegible] do do 1ères Côtes,
140 do do Montferrand 1ère marque,
[illegible] caisses vin rouge St-Julien,
[illegible] do do Pontet Canet,
80 do do Cantenac,
50 barils vin blanc Haut-Sauterne,
50 do do Haut-Barsac.
5 mars P. LONGIS, 116, rue Royale.

SWEET Burgundy Port—400 quarts Sweet Burgundy Port, en débarquement du Jupiter, à vendre par J. & J. TARDOS,
3 mars 25, rue Conti.

INSTITUTION DE Mme DESRAVAUX.

(Ancienne [illegible] Louis.)

CET Etablissement [illegible] depuis quinze ans, l'[illegible] Eglise Evangélique française, et [illegible] (rue des Remparts, encoignure Bienville) a été transféré, en [illegible] rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Le nouveau local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, est vaste, commode et parfaitement aéré. Les cours dallées, deux grands jardins réunis en un seul, et s'étendant jusqu'aux Remparts, offrent, pour les récréations, un emplacement agréable et salubre.

Ces améliorations, jointes aux soins consciencieux apportés à l'instruction et à l'éducation des élèves, recommandent, plus que jamais, l'Institution de Mme DESRAVAUX à la confiance des familles.

Les familles sont respectueusement invitées à visiter l'Etablissement le dimanche. 18jan—1an

INSTITUT ST-LOUIS,
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉ PAR Mme DERON.
(Ancienne maison de Mme. ARPIN.)
145, rue St. Louis, entre Bourgogne et Dauphine.

MME. DERON, (née HUET) a l'honneur d'annoncer aux familles que l'Institution dirigée par elle et anciennement fondée par Mme Arpin, étant trop à l'étroit dans les deux maisons de la rue Bourgogne où elle avait été établie, est, maintenant, transférée rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.

Le local choisi pour cet établissement est connu et cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus beaux de la ville. C'est une maison vaste et commode, dans la situation la plus centrale et la plus salubre, donnant sur plusieurs jardins, avec de grands et superbes appartements, très bien aérés, soit pour les dortoirs soit pour les classes; avec une longue et large cour dallée, un préau à l'abri du soleil et de la pluie, et une spacieuse terrasse, pour les récréations.

A ces améliorations matérielles, Mme Deron ajoint des améliorations intellectuelles qui placent l'Institut St-Louis au premier rang des maisons d'éducation.—Toutes les ressources de bien-être physique et de bien-être moral que comporte un établissement de ce genre, ont reçu leurs plus grands développements dans celui de Mme Deron. L'association de la Directrice et de son mari avec la sœur et le frère de celui-ci, tous les deux voués aussi à l'instruction, forme pour cette Institution une base d'une largeur et d'une solidité rares.

Mmes. et MM. Deron s'occupent à eux quatre des études en Français, tandis que deux excellentes maîtresses d'Anglais et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés d'apprendre la langue et la littérature anglaise.

L'Enseignement Général de l'Institut St-Louis est le plus complet et le plus progressif, le plus profond et le plus brillant qui puisse être donné à des demoiselles; il comprend quatre divisions et huit classes:—division élémentaire,—division préparatoire,—division de Belles-lettres,—division de hautes études.—Cet enseignement embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent une éducation vraiment achevée: la *Lecture* et la *Grammaire*, la *Rhétorique* et la *Composition Littéraire*, la *Prosodie* et l'*Elocution*, l'*Histoire Ancienne* et du *Moyen-âge*, l'*Histoire Moderne* et *Contemporaine*, la *Géographie* et la *Cosmographie*, l'*Arithmétique* et les *Mathématiques Supérieures*, l'*Astronomie* et la *Physique Expérimentale*, la *Zoologie* et la *Botanique* (Flore Américaine), les *Elémens de la Philosophie* et les *Principes de la Logique*, l'*Etude des Langues Grecque et Latine* dans leurs rapports étymologiques avec les Langues Modernes.

Les leçons de Broderie avec celles de Dessin Linéaire et d'Ornementation sont une partie intégrante de l'Enseignement Général, et non rétribuées à part.

Aux sept classes de Mme Arpin, Mme Deron a ajouté, au-dessus de la 1ère, une section supérieure dite *classe de Distinctions*, dont elle a emprunté le nom et le programme à l'Institut de la Légion d'Honneur, (maison St-Denis) où elle a été élevée et où elle a enseigné elle-même.—Pour cette classe, est fait, dans une salle spéciale de l'Institut, un cours d'*Etudes Complémentaires* composé de deux leçons orales de M. E. Deron, et de deux conférences de Mmes Deron, par semaine. Ce cours peut être suivi par d'autres personnes que les Elèves de l'Institut.

Un prêtre de la Cathédrale St Louis vient dans l'établissement même présider à la direction religieuse des Enfants Catholiques, et les préparer à la première communion et à la confirmation.

Les Arts d'agrément sont enseignés d'une manière supérieure. Une maîtresse de musique venant de Paris et possédant une méthode excellente et une exécution remarquable, est spécialement attachée à l'Institut pour y enseigner le piano et le chant.

Mmes Boyer et Lavillebeuvre continuent aussi de donner des leçons de piano et de harpe.

Plusieurs appartements particuliers sont mis à la disposition des jeunes personnes qui veulent terminer leurs études sans suivre les classes ordinaires et sans être dans les dortoirs.

CONDITIONS.

Pensionnaires	$25
Demi pensionnaires	15
Externes—premières classes jusqu'à la 3e inclusivement	10
4e et 5e classes	8
6e et 7e classes	6

Arts d'agréments payés à part.

Piano—Harpe	12
Chant	5
Danse	6
Dessin	6

29 aout.

WASHINGTON HIGH SCHOOL.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR
Les Jeunes Demoiselles,
SOUS LA DIRECTION DE
Mme DE LA GRACERIE,
Rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Dauphine.

LA méthode suivie dans l'Etablissement ne fatigue ni l'attention, ni la mémoire des élèves. Les livres n'y sont point multipliés; et l'enseignement, rendu facile et attrayant par les efforts du professeur, est dégagé des mille inutilités de la routine.

Deux professeurs de langue et de littérature anglaises sont attachés à l'Institution Washington.

Les études comprennent l'*Anglais*, le *Français*, l'*Italien*, les *Mathématiques*, l'*Histoire*, la *Géographie*, l'*Histoire naturelle* et la *Rhétorique*.

Les plus jeunes élèves reçoivent les élémens de l'instruction primaire.

M. de la Gracerie est chargé de l'enseignement supérieur. Il donne également ses soins à la seconde classe préparatoire.

A la demande de plusieurs familles, une quatrième classe est ouverte pour les enfans qui ne savent pas encore lire.

La musique est devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne. M. Curto, professeur honorablement placé dans l'estime publique, donne ses soins éclairés à l'enseignement de cet art. Un second professeur exerce les élèves.

Afin que les familles et le public puissent connaître les progrès des élèves, deux examens auront lieu chaque année, l'un en février, l'autre en juillet.

Mme de la Gracerie, voulant donner aux jeunes personnes qui lui seront confiées tous les soins affectueux d'une mère, ne recevra qu'un nombre fort restreint d'élèves pensionnaires.

L'instruction religieuse est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les élèves catholiques sont préparés à la première communion.

L'INSTITUTION WASHINGTON est située dans le quartier le plus sain de la ville. Les salles destinées aux classes sont vastes et bien aérées.

La Directrice invite les familles à visiter son établissement.

CONDITIONS.

Les pensionnaires paient, le blanchissage compris

	$20
Les élèves de la 1ère classe	8
Les élèves de la 2de classe	6
Les élèves de la 3me classe	5
Les élèves de la 4me classe	4
Le prix de la demi-pension, les frais d'enseignement non compris, est fixé à	6

La musique, le dessin et la danse se paient à part.

La Directrice s'estime heureuse de pouvoir offrir aux familles les références suivantes:
MM. DR. MERCIER, MM. S. SAUL,
P. CONREY JR. H. M. WRIGHT.

Institution pour les deux Sexes.
(En Anglais et en Français.)

CETTE institution établie depuis cinq ans sur la rue des Remparts, par Mr. et Mme Garraud, vient d'être transférée dans un local plus vaste et plus commode, situé rue du Quartier, No. 120, entre Bourbon et Dauphine.

A l'avenir Mr. et Mme Merrill seront chargés de la direction générale de l'établissement et des classes anglaises; et Mr. et Mme Garraud des classes françaises. Les directeurs de cette institution désirant donner plus d'extension à leurs classes, se sont pourvus de tous les objets nécessaires à cet effet, tels que instruments de physique et de chimie, minéraux, mappemondes, cartes, &c. &c. Les pensionnaires vivront en famille avec les professeurs qui surveilleront leurs études, leurs récréations et leur éducation morale avec des soins tout paternels. La langue anglaise sera la langue particulière de la famille.

Les classes de Latin, Grec, Espagnol, Italien, Dessin, Peinture, Musique, et les armes, seront faites par des professeurs du premier mérite. Les parents sont invités à venir visiter l'établissement. Les classes continuent toute l'année sans interruption.

Conditions—Payable tous les mois, d'avance.

Une ECOLE DU SOIR a été régulièrement organisée dans ce même établissement, afin d'offrir aux jeunes gens qui sont employés le jour, un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires à une éducation solide. Le magnifique Télescope et autres instruments d'astronomie, dont le propriétaire fait usage, offriront des facilités pour les observations à ceux qui désireraient suivre un cours d'astronomie.
29déc—

COLLEGE D'ORLÉANS.
DIRIGÉ PAR MM. B. A. KERNAN ET LS. CABOCHE,
Rue des Ursulines, 65, entre Condé et Royale.

MM. B. A. KERNAN ET LS. CABOCHE, professeurs dans le collège de la Nouvelle Orléans autrefois dirigé par M. l'Abbé Malavergne, étant maintenant les seuls propriétaires de cet établissement, se proposent de faire tous leurs efforts pour donner à ce collège tout le développement que peut comporter un établissement de ce genre. Accoutumés depuis longues années à l'enseignement, dans ce pays, ils osent se flatter d'avoir acquis l'expérience nécessaire pour donner aux études l'impulsion que réclament les besoins de l'époque, pour inspirer aux élèves l'amour du travail et cette morale religieuse sans lesquels les meilleures méthodes ne peuvent avoir les succès qu'il est permis d'en attendre. C'est par la moralisation que nous prétendons conduire nos élèves à l'amour de l'étude.

La langue anglaise étant de la plus haute importance aujourd'hui, la plus grande partie du temps sera consacrée à l'étude de cette langue; ainsi c'est au moyen de l'anglais que se fera l'enseignement de toutes les autres branches; ce n'est pas à dire pour cela que l'étude de la langue française sera négligée; nous y consacrerons le temps nécessaire pour mettre nos élèves en état de la parler et de l'écrire purement.

Nos relations avec le Mexique ou nous avons maintenant acquis des territoires très étendus, nous font un devoir impérieux de nous occuper sérieusement de la langue espagnole: cette langue fera aussi partie de notre enseignement.

Quant aux langues mortes, nous nous faisons fort de les rendre familières à nos élèves, sans que les autres études en souffrent.

Les mathématiques si indispensables dans un pays ou les affaires en réclament l'application à chaque instant, et qui contribuent si puissamment à rectifier le jugement, seront l'objet de toute notre attention; un professeur distingué sera immédiatement chargé de cette branche.

Le cours d'études comprend: l'anglais, le français, l'espagnol, le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la cosmographie, les mathématiques, la tenue des livres, l'arpentage, la littérature anglaise et française, la rhétorique, la philosophie, les sciences physiques, naturelles et morales, notions générales de géologie et d'astronomie.

Mme Caboche donnera des soins particuliers aux pensionnaires.

CONDITIONS.

Pensionnaires	$20 et 25,
Demi pensionnaires	10 et 15,
Externes	3, 6 et 8,

Payables par mois, suivant l'âge et le degré d'avancement.

Les arts d'agrément, tels que le dessin, la musique, la danse et l'escrime se paient à part.

M. Rosières est chargé des leçons d'escrime.
27 déc—3m

OUVRAGES
DE M. L'ABBÉ MALAVERGNE,
à l'usage des Ecoles et des maisons particulières.

EXPOSITION de sa méthode en anglais et en français, grammaire anglaise et française, difficultés de ces deux langues, cours de littérature anglaise et française traitant de la composition, du style en général, de la fable, de l'églogue, du style épistolaire, de la narration de l'exorde et du discours, &c. avec des exemples pour ces divers genres. Les lois de la nature, 1er livre de lecture, 10 cents. L'existence de Dieu démontrée par les arguments des athées eux-mêmes, 2me livre de lecture, 10 cents. Ces ouvrages ont été imprimés par Rea, rue des Magasins, Gaux, Bolls et Théart, et ils se vendent chez Lelièvre, libraire. 1er janv

---

INSTRUCTION POUR LES PERSONNES DES DEUX SEXES,
[illegible] Monsieur et Mme GOUBAULT.

CETTE [illegible] établie en [illegible] nos semaines [illegible] [illegible] intelligents que les Directeurs [illegible] ont toujours [illegible] pour [illegible] des [illegible] pour [illegible] de [illegible] pour les élèves de [illegible]

☞ Les Parents sont invités à visiter l'Etablissement [illegible] des informations plus complètes des [illegible] dont les noms sont mentionnés sur l'avis

INSTITUTION POUR LES DEUX SEXES,
DIRIGÉE PAR M. ET MME GOUBAULT,
Rue des Remparts, No 141, entre St-Pierre et Toulouse,
[CLASSE LE SOIR.]
RÉFÉRENCES.

1re Municipalité. Dr. A. Mercier, 10, rue de la Douane.

2me Municipalité, M. J. M. Lapeyre, 66, rue St-Charles.

3me Municipalité, A. Dimitri, surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat. 7mars

Institution de MM Murrill & Garreau.
Rue du Quartier, No. 129.

☞ Nous invitons respectueusement les pères de familles à porter leur attention sur le prospectus de cette Institution. Ils le trouveront dans nos colonnes d'annonces.

☞ Les classes sont en pleine activité dans cet établissement. Le soir une classe spéciale pour les adultes compte déjà un grand nombre d'élèves.

Cette Institution réunit tout ce qui peut la rendre digne de la confiance des parents. Elle possède un des cabinets de Physique et d'Astronomie les plus complets qu'on puisse trouver en Louisiane.

☞ Il n'est point vrai, comme on s'est plu à en répandre le bruit, que M. Garreau ait quitté l'Institution qu'il a fondée. Il y est plus attaché que jamais.

Les pères de famille qui voudraient bien venir visiter cet établissement seront obligés d'avouer qu'il est impossible de trouver une Institution plus digne de la confiance publique. 11janv

A MM. LES PROPRIETAIRES, ENCANTEURS ET ENTREPRENEURS.
Passage de la Bourse No. 12, entre St-Louis et Conti.

BUREAU DE DESSIN,
Dirigé par M. A. CAHN,
Architecte, ingénieur ancien élève de l'Ecole Royale d'arts et métiers de France.

Se charge principalement de toute espèce de dessin, de plans, projets de maisons, de machines

Les ouvriers dont le travail a rapport au dessin, pourront y trouver les renseignements nécessaires.
13 jan—1 an

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.
Séance de Lundi, 6 janvier 1845.

RÉSOLU que les propriétaires, locataires, ou gardiens de maisons, magasins, boutiques, cours, terrains ou emplacements, situés en face des rues et autres voies publiques de la ville, sont tenus, chacun en ce qui les concerne, de balayer ou faire balayer régulièrement tous les jours les trottoirs, de les gratter ou faire gratter toutes les fois qu'il sera nécessaire, afin d'enlever la couche de terre qui aurait pu s'y former. Les dits balayages et nettoiements devront être terminés tous les jours à dix heures du matin; et en cas de négligence ou de refus de se conformer aux dispositions susdites, les commissaires de police sont requis de faire condamner chacun des contrevenans pardevant tout tribunal compétent, à une amende qui ne sera pas moindre de deux piastres et n'excédera pas quatre piastres par chaque contravention.

Signé JH. GENOIS, recorder.
Approuvé le 7 janvier 1845.
Signé A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS.
Le 15 mars 1849.

LES commissaires de police des différents districts de la Municipalité No. Un sont expressément requis de mettre en vigueur la susdite ordonnance dans leur district respectif.
15 mars A. D. CROSSMAN, Maire.

CHAMPAGNE CORDON BLEU.

LES soussignés, seuls importateurs aux Etats-Unis de la marque favorite du "LION COURONNÉ CORDON BLEU," de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir par le navire Cachalot, du Havre, un grand approvisionnement de ce vin en granles et demi-bouteilles.

Comme il y a en ce moment sur le marché plusieurs cordons ROUGE, BLEU et VERT, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir définitivement la supériorité de cette marque.

O. VALETON & Co,
o—1m 21, Tchoupitoulas.

DR. L. DUPERRON,
DENTISTE,
196, RUE BOURBON, ENTRE SAINT-PIERRE ET ORLÉANS,

A l'honneur de faire savoir aux habitans de la Nouvelle-Orléans et des campagnes, qu'il vient de nouveau se fixer en ville d'une manière permanente. L'accueil favorable et la confiance dont on l'a toujours honoré, tant en ville que dans les paroisses, lui feront un devoir de faire tous ses efforts pour en mériter la continuation.

Son cabinet pour toutes sortes d'opérations dentaires situé à l'adresse ci-dessus, est ouvert tous les jours depuis 8 heures du matin à 4 du soir.
28 nov

JULES CARTIER,
CHIRURGIEN DENTISTE,
Rue Bourbon, 22, entre Canal et Douane.
14 déc—6m

WM. EDWARD JERVEY,
Chirurgien Dentiste de Paris,

Membre de la Faculté médicale de Paris et associé de C. STARR, BREWSTER M. D. D. D. S. Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris; Dentiste de l'ancienne famille royale de France; Dentiste de Sa Majesté l'Empereur et de la Cour de Russie, chevalier de l'ordre de Saint Stanislas et membre honoraire de la société médicale de Prusse. Cabinet, No 198, rue Carondelet. 13jan—6m

MÉDECINES Françaises d'importation récente, telles que
Capsules de Raquin,
Do de Mothes,
De d'imitation Raquin,
Cachou aromatisé en boîtes,
Sirop de Briant,
Sirop de Lamouroux,
Elixir de Guillie,
Chlorure de Labarraque,
Gomme arabique en poudre,
Racines de réglisse et d'iris,
Zantu stibié, seigle ergoté, &c.
H. BONNABEL,
14 mars 37, rue Tchoupitoulas, enc. Natchez

Avis aux propriétaires de journaux, notaires, imprimeurs, marchands, et au public en général.

LES soussignés ayant été nommés agents pour l'un des plus grandes manufactures de papier de France, informent les imprimeurs, notaires, marchands de papiers, et le public en général, que sous peu de jours ils recevront de Bordeaux (la manufacture étant à Angoulême) un assortiment complet de papier pour l'usage indiqué ci-dessus, et qu'ils offrent à vendre à des conditions extrêmement raisonnables. Ils informent aussi le public qu'ils sont prêts à recevoir des ordres, quels que soient leur importance.

Fdo DE FUENTES & CO.,
13 déc—1m 93, rue Commune.

DE POUILLY & CO., ayant transporté leur bureau à l'encoignure de la rue Toulouse et du côté Ouest du Vieux Bassin, profitent de cette circonstance pour offrir leurs remerciements aux personnes qui les ont, jusqu'à ce jour, honorés de leur patronage; et en même temps donnent avis à leurs amis qu'ils vont mettre toute la célérité possible à remonter leurs scies et moulin à plancher de la manière la plus parfaite. En attendant, tous ordres pour bois de charpente, cypre et pin brut seront exécutés avec promptitude et aux meilleures conditions.
12 fév DE POUILLY & CO.

E. CLAUDE, MIROITIER,
ENCOIGNURE ORLÉANS ET TRÊME.

REPOLIT les vieilles GLACES et les remet A NEUFS, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprennent tout ce qui concerne sa partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix.
☞ On prendra à domicile. 10 janv—1an

JOHN O. WOODRUFF & Co,
MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 93, rue des Magasins
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF
14jan

SERRURES FRANÇAISES—12 caisses serrures françaises numéros assortis, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
28 fév 92, rue St-Louis.

SARDINES—3,000 demi boîtes, 1,000 quarts de boîtes, en débarquement du navire Oscar, de Bordeaux et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
13mars 34, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Delaware, capitaine Tarbox, du Havre,
110 paniers vin de Champagne "Cordon bleu," à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
9mars 27, rue St-Louis

CONDUITS aux Epaves de la Première Municipalité, rue Derbigny, entre Dumaine et Ste-Anne:

Une jument noire, le pied gauche de derrière blanc, avec une selle et bride, sans aucune autre marque ni étampe visible.

Un petit cheval bai brun, les crins de la queue coupés carrés et ceux du cou en forme de brosse, étampé sur la hanche gauche T, sans aucune autre marque ni étampe visible. Si d'ici au 7 avril les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par Spear et Delery, encanteurs. MICHEL DUREL,
27 mars—3m10j Gardiens des Epaves.

DETENU à la geôle de la paroisse St Charles, le nègre JOHN alias BOB, se disant appartenir à M. Austin, de la Nouvelle-Orléans; le dit esclave est âgé d'environ 30 ans, et a les jambes très arquées. Le propriétaire est requis de réclamer le dit esclave, conformément à la loi.
Paroisse St Charles, le 25 mars 1849.
N. ST. MARTIN,
29 mars—4m1m Shérif.

Détenu à la Geôle de la paroisse St Charles, le griffe américain se nommant PETER, et se disant appartenir à M. John Balthazar, de la paroisse St Jean Baptiste. Ledit nègre est âgé d'environ 30 ans, mesure 5 pieds 3 pouces, figure ronde, yeux vifs.
Le propriétaire est requis de réclamer ledit esclave en se conformant à la loi.
Paroisse St Charles, le 19 mars 1849
N. ST. MARTIN,
20mars—3pom—1m Shérif.

HUILE D'OLIVE—200 paniers en bouteilles de 24 onces et en débarquement du navire Néréo, venant de Marseille, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
19 mars 27, rue St-Louis.

AMANDES A LA DAME—63 balles amandes coques tendres du Languedoc, en débarquement du navire Néréo, venant de Marseille, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
19 mars 27, rue St-Louis.

MADÈRE—30 quarts de pipe vin de madère [illegible] à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
19 mars 27 rue St-Louis.

VIN DE COTE-ROTIE—150 caisses de 12 bouteilles vin vieux de Côte Rotie, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
19 mars 27, rue St-Louis.

FROMAGE ANGLAIS—[illegible] à vendre par E. J. HART & Co,

VIN DE [illegible], rue Conti, No. 47, (vis-à-vis [illegible]) vient de recevoir par [illegible] [illegible] Hargrove et Pie IX, des [illegible] oblique et à queue, nouveau modèle, [illegible] [illegible] et Pleyel, ainsi que des pianos [illegible] de fabrique (*garnitures en fer* [illegible]) [illegible] relations [illegible] et à condition qui le laissent rien à désirer.

Location, accord et réparation. 26 fév

SALAISONS DE MARSEILLE—200 caisses olives, câpres et cornichons, à vendre par
O. VALETON & Co,
27mars 21, Tchoupitoulas.

EAU DE FLEURS D'ORANGERS TRIPLE—150 caisses, grand format
50 do petit do
A vendre par O. VALETON & Co,
27mars 21, Tchoupitoulas.

VERMICELLE D'AIX—30 corbeilles vermicelle d'Aix, pour familles à vendre par
O. VALETON & Co,
27mars 21, Tchoupitoulas

VIN DE CHAMPAGNE—600 paniers champagne Lion Couronne; 100 do do double Aigle; 50 do do Express-Mail, 50 do do Cygne, en magasin et ayant droit au drawback, à vendre par
O. VALETON & Co,
27mars 21, Tchoupitoulas.

VINS EN CAISSES—600 caisses vin rouge bon ordinaire; 100 do do do Alfred Mouton; 200 do do do bouchés en verre; 75 do do vieux pour dessert; 200 do do vin blanc Sauterne; 50 do do do du vieux Ryguem; 60 do do do rouge et blanc en demi bouteilles, à vendre par
O. VALETON & Co,
27mars 21, Tchoupitoulas

SARDINES A L'HUILE—1,200 demi boîtes, 800 quarts de boîtes, à vendre par
O. VALETON & Co,
27mars 21, Tchoupitoulas

PRUNES SECHES—60 caisses, en jarres de 10 livres.
24 caisses avec couvercles en verre, forme compotier, vendre par O. VALETON & Co,
27mars 21, Tchoupitoulas.

VIN BLANC—60 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
27mars 17 et 19, rue St Louis.

SALSEPAREILLE—10 balles salsepareille d'Honduras, de la dernière récolte, à vendre par
P. CUSACHS,
28 mars encoig. St Philippe et Condé.

ALCOOL—20 barils alcool, 92 p. 0/0, bien blanc, à vendre par
P. CUSACHS,
28 mars encoig. St Philippe et Condé.

JACONAS FRANÇAIS—4 caisses jaconas, en débarquement du navire Delaware, du Havre, à vendre par A. PAVILLIER,
9mars 98, rue de Chartres, au 1er.

CHEMISES DE TOILE—Un assortiment complet, à vendre par
A PAVILLIER,
9mars 98, rue de Chartres, au 1er.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
5000 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue, B Guilloux.
300 paniers champagne en bouteilles et demi bouteilles.
600 paniers huile Plagniol, en bouteilles et demi bouteilles.
800 caisses vin rouge, diverses marques.
100 do do muscat, de Frontignan.
150 do absinthe de la marque Sauvajol & Bruneton & Co.
150 do marasquin et curaçao.
50 do olives.
50 do variantes.
50 do salaisons assorties.
100 do fruits assortis à l'eau de vie.
50 do prunes sèches en boîtes transparentes et en pelures.
600 paniers guignolet d'Angers.
250 do bouteilles vides.
200 caisses vin blanc.
100 barriques vin rouge pour familles.
150 barils vin blanc.
12 balles bouchons fins pointus de 30,000 chaque.
20 barils vinaigre. AUG. MOLIER,
27mars 92, Vieille Levée

DROGUERIE.
5 caisses manne en larmes.
1 do manne en sorte sèche et bien détachée.
100 livres essence de citron,
3 do do de roses,
4 livres essence d'amandes amères,
25 do do d'oranges,
30 do vanille,
1500 do crème de tartre,
1500 do gomme Sénégal, — nouvellement reçus et à vendre par P. CUSACHS,
28 mars encoig. des rues St Philippe et Condé.

VICTOR,
RUE ST-CHARLES, 16.

IMPORTEUR DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES, vient de recevoir et offre à vendre, en gros et en détail, un grand assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE

Chemises de toile—Chemises en coton à devants de toile—Chemises en coton, cravates et écharpes brodées de tous genres.

Gilets de peau, caleçons et bretelles de tous genres. Un grand assortiment de GANTS JOUVIN et autres, gants de soie, cannes, parapluies de tous les genres. Foulards de poche et mouchoirs de toile pour hommes et dames. Brosses et peignes de toutes espèces, bourses et porte monnaie, nécessaires pour hommes et pour dames; coutellerie, etc.

Un assortiment complet de PARFUMERIE
PERRUQUES, TOUPETS et cheveux de tous genres pour hommes et pour dames. 12 déc

Fer du Tennessee.

LES soussignés agents pour les forges de MM. Hillman, Vanleer & Co, appellent l'attention de leurs pratiques, du commerce et des fabricants de bouilloires, sur leur grand assortiment de FER DU TENNESSEE, comprenant
300 tonneaux barres plates de toutes dimensions,
10 do rondes et carrées,
150 do coulées, 500 feuilles de fer à bouilloires;
100 paquets de fer en feuille. Le tout garanti de première qualité et offert en vente par
PRIESTLY & BEIN,
31 janv 89 et 91, rue du Camp

Marchandises de Printemps.

LES soussignés viennent de recevoir:
Châles de barège en couleurs,
dito en gaze de fil do.
Gaze de fil do nouveauté
—Aussi—
Barège coton anglais,
Cotonnade anglaise, dessin diagonal
Ouvré en fil et de perdrix.
A vendre à très bas prix par
JOHN WIGHTMAN & Co,
16 mars No. 11 rue St Charles, au premier

Marchandises pour le Marché-Mexicain.

DE FOREST & CO., 20, rue de la Douane, offrent en vente:
200 caisses indienne américaine légère, chaque caisse contient un assortiment varié et nouveau.
50 caisses indiennes anglaises, ayant droit au drawback.
25 caisses mousseline imprimée do do do
500 balles coton brun à draps (Mantas) de diverses marques.
200 caisses 4/4 cotons blancs. 13janv

Aux Marchands au Rabais.

2 caisses galon assorti du No 2 1/2 @ 20, à vendre à bas prix par
D. B. MACARTY,
28 fév 238 Bourbon.

REÇU par les navires Lyons et Alkmaar, du Havre, à vendre par
F. & J. LACOSTE.
105, rue Royale.
Bretelles coton blanc,
Do gomme, soie et coton,
Chaussettes fil écru et blanc,
Rubans de fil assortis du No 2 au No 18,
Mouchoirs batiste fil unis, brodés et garnis de dentelle,
Mouchoirs do do imprimés,
Cols et pèlerines brodés.
Peignes de buffle, imitation d'écaille et de corne,
Brosses à tête, à ongles et à dents,
Crème de Perse, pommades ordinaires, fines et surperfines,
Eau de Cologne, extraits d'odeurs, huile,
Vinaigre, eau odontalgique, poudre à la rose,
Cosmétiques, poudre dentifrice, crème d'amandes,
Savons ordinaires, fins et super, en boîtes riches,
Un assortiment de parfumeries extra fines,
Epingles à coiffures, broches, &c., &c.,
Boutons de nacre et de fantaisie,
Corsets assortis. 6 mars

A VENDRE en débarquement du navire Arthémise, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge bon ordinaire;
100 barils vin blanc Haut Sauterne.
Par POUGET FILS,
19 fév 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

Champagne!! Champagne!!!

REÇU par le navire Cachalot, du Havre, un nouvel envoi de
100 paniers, qualité supérieure, de M. de Muller Ruinart, de Reims, à vendre par F. BONIS,
64, rue Conti, en face la Banque de la Louisiane.
2 jan

Cinq Piastres de Récompense.

Echappé depuis le 3 courant de l'écurie du soussigné, un cheval rouge à tous crins, ayant une cicatrice à l'épaule gauche et un des pieds de derrière blanc. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera à l'établissement de J. Louapre, boulanger rue Trême, entre les rues du Quartier et Chemin du Bayou. 8 mars.

$20 de Récompense.

Parti marron le 16 janvier dernier, le jeune mulâtre SUNDAY, âgé d'environ 10 ans, petit, clair et reconnaissable à son petit nez écrasé; il a un air éveillé, aime à jouer et parle anglais, allemand et un peu français. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera chez le soussigné.
J. PH. SIMON,
19mars 173, Vieille-Levée.

MAISON A LOUER ET MEUBLES A VENDRE.—La maison, No 70, rue Royale, sera louée à un bon locataire qui aurait besoin d'un ameublement comfortable. Les meubles sont entièrement neufs et conviennent à un établissement de pension bourgeoise, ou à une famille. S'adresser sur les lieux. 10 fév—

BAINS SULFUREUX DE ET VAPEUR.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces Bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint-Louis, No 203, entre les rues Villeré et Robertson.

L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, &c, &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique, la paralysie, les scrofules, les engorgements des glandes, du sein, ceux des ganglions lymphatiques et des articulations. Des médecins distingués en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies invétérées, qui réclament l'emploi d'un agent sudorifique puissant. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par le laps de temps qu'il s'est écoulé depuis la guérison des malades.

Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire les personnes qui ont honoré son établissement de leur patronage, lui procureront pour l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application des bains sulfureux ou de vapeur. F. MAUBERRET.
15mai—1an

46—Camp—46.
RICHARD,
FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de B. Antoine.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.

On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus les bandes élastiques en caoutchouc, [illegible] des queues [illegible] correspondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les [illegible] on trouvera à son magasin un choix des [illegible] et à [illegible] prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la [illegible] 9mars

---

VENTES A L'ENCAN.

GRANDE VENTE
De Propriétés [illegible] appartenant à la Banque des Citoyens de la Louisiane.
PAR JOSEPH LÉCARPENTIER, Encanteur,
Bureau passage de la Bourse, No 22, entre Conti et St Louis, au premier.

IL sera vendu, JEUDI 19 avril 1849, à midi, et les jours suivants, à la Bourse St Louis, les belles propriétés suivantes, aux termes et conditions ci-dessous stipulés, et conformément aux plans qui seront exposés plusieurs jours avant la vente.

Propriétés dans la seconde Municipalité.

Une portion de terre mesurant 104 pieds 3 pouces et 6 lignes de face au Mobile Landing au Nouveau Bassin, entre la rue Julie et le Cours des Tritons, et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue Philippa, où elle mesure 184 pieds 7 pouces de face—La dite portion de terre se compose des lots Nos 101, 102, 103, 104 et d'une partie du No 105; elle renferme aussi les lots Nos 114, 115, 116 et 117, appert au plan de R. Delafield, ingénieur de la Compagnie de la Banque de Canal, daté mars 1832, et déposé en l'étude de Théo. Guyot, notaire public, successeur de G. R. Stringer.

La façade sur le Mobile Landing est divisée en cinq lots, qui s'étendent en profondeur jusqu'à une allée de 8 pieds de large, ouvrant sur la rue Julie, et commune aux dits lots et à d'autres propriétés avoisinantes.—Sur ces cinq lots sont construits des magasins en briques à trois étages, couverts en ardoises, ayant 90 pieds de profondeur et face à la dite allée.—Au-delà de cette allée (sauf le lot No 9, le plus rapproché du Cours des Tritons) il y a une seconde profondeur sur la quelle s'élèvent les cuisines en briques et dépendances,—ce qui constitue aux dits lots une profondeur totale d'environ 142 pieds, ainsi qu'il est établi sur un plan de J. N. Depouilly, au quel on peut se référer chez l'encanteur.—Ces cinq magasins et dépendances sont loués à bail jusqu'au 1er novembre 1849, à raison de $75 par mois, chaque.

La portion de terre faisant face à la rue Philippa est louée, jusqu'au 1er septembre 1849 à $300 par an; à l'expiration du bail, toutes les bâtisses et améliorations qui ont été faites par le locataire sur cet emplacement, appartiendront au propriétaire du sol, sans frais et charges quelconque, ainsi qu'il est stipulé dans un acte passé entre Mme Parker et M. C. Lindauer, par devant William Christy, notaire public, le 30 août 1830.

Les cinq magasins face au Mobile Landing sont offerts en vente séparément, sujets aux baux, droits, usages, privilèges et servitudes qu'ils comportent, savoir:

1o—Lot et magasin No 5, mesurant 20 pieds 7 pouces 3/4 de face au Mobile Landing, 142 pieds plus ou moins de profondeur irrégulière sur la ligne du No 4, 142 pieds 1 pouce 4/8 sur la ligne du No 6, et 21 pieds 9 pouces 7/8 dans le fond; avec 120 actions de la Banque des Citoyens.

2o—Lot et magasin No 6, mesurant 20 pieds 0 pouce 3/4 de face au Mobile Landing, 142 pieds 1 pouce 4/8 de profondeur entre lignes parallèles, et 20 pieds 0 pouce 3/4 dans le fond, avec 130 actions de la Banque des Citoyens.

3o—Lot et magasin No 7, mesurant 22 pieds 3 pouces 1/4 de face au Mobile Landing, 142 pieds 1 pouce 4/8 de profondeur entre lignes parallèles, et 22 pieds 3 pouces 1/4 dans le fond; avec 130 actions de la Banque des Citoyens.

4o—Lot et magasin No 8, mesurant 20 pieds 10 pouces 4/8 de face au Mobile Landing, 142 pieds 1 pouce 4/8 de profondeur sur la ligne du No 7, 100 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du No 9, où il rétrécit de 5 pieds 8 pouces sur une profondeur de 39 pieds 10 pouces 4/8, laissant une ligne du fond de 15 pieds 4 pouces 4/8; avec 130 actions de la Banque des Citoyens.

5o—Lot et magasin No 9, le plus rapproché du Cours des Tritons, mesure 20 pieds 5 pouces de face au Mobile Landing, 100 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles et 20 pieds 5 pouces dans le fond; avec 130 actions de la Banque des Citoyens.

6o—La portion de terre comprenant les lots Nos 114, 115, 116 et 117, sur la rue Philippa, entre la rue Julie et le Cours des Tritons, mesure ensemble 123 pieds 7 pouces de face à la rue Philippa, 131 pieds 4/8 pouces de profondeur du côté de la rue Julie et 142 pieds 1 1/2 pouces de profondeur du côté de la rue des Tritons, ensemble toutes les maisons de résidence et leurs dépendances, dont possession sera donnée le 1er septembre 1849; avec 220 actions de la Banque des Citoyens.

7o—Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julie et St Joseph, mesurant 23 pieds 1 4/8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, ensemble le magasin en briques à 3 étages, couvert en ardoises et rez-de-chaussée en granit; le dit magasin désigné par le No 200, a 91 pieds 2 1/2 pouces de profondeur et a une citerne en fer de fonte dans la cour; avec 141 actions de la Banque des Citoyens.

8o—Un lot de terre adjoignant, mesurant 23 pieds 1 4/8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne supérieure et 110 pieds plus ou moins du côté de la rue Julie, ensemble le magasin en briques à 3 étages, couvert en ardoises et rez-de-chaussée en granit; le dit magasin, désigné par le No 198, a 91 pieds 2 1/2 pouces de profondeur et a une citerne en fer de fonte dans la Cour du No 200, que l'acquéreur du présent lot pourra faire enlever à ses frais; avec 140 actions de la Banque des Citoyens.

9o—Une portion de terre comprenant deux lots, mesurant ensemble 48 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Julie, entre les rues des Magasins et Fouche, sur une profondeur de 170 pieds 5 pouces et 6 lignes plus ou moins, avec les bâtisses en briques à 4 étages, les dépendances, circonstances, privilèges et servitudes qui y appartiennent. Les deux magasins du rez de chaussée avec façade en granit sont loués à $25 par mois chaque jusqu'au 1er novembre 1849. Les étages supérieurs, ayant de grands emménagements, et de vastes cuisines et chambres dans la cour sont loués à $75 par mois jusqu'à la même époque; ensemble 400 actions de la Banque des Citoyens.

10o—Un terrain contigu au précédent du côté de la rue Fouche, ayant 23 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Julie, sur 170 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, ensemble les bâtimens en briques à 4 étages et leurs dépendances, circonstances, privilèges et servitudes qui y appartiennent. Le magasin du rez-de-chaussée avec façade en granit est loué à $25 par mois jusqu'au 1er novembre 1849; les étages supérieurs, convenables pour une grande famille sont loués à [illegible]; ensemble 200 actions de la Banque des Citoyens.

11o—Un terrain d'encoignure, contigu au précédent, ayant 41 pieds 6 pouces 2p de face à la rue Julie sur 170 pieds de face et profondeur à la rue Fouche, plus ou moins entre lignes parallèles, avec la maison bâtie et les dépendances, circonstances, privilèges et servitudes qui y appartiennent, la maison et les bâtisses dans la cour sont louées à bail jusqu'au 1er novembre 1849, pour $40 par mois; ensemble 230 actions de la Banque des Citoyens.

12o—Trois lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Gravier, Commune, Philippa et Cirque, savoir:

Le lot No. 1 mesure 25 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Gravier, sur 101 pieds 6 pouces de face et profondeur à la rue Philippa, avec les améliorations; et 30 actions de la Banque des Citoyens.

Le lot No. 2 mesure 25 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue Gravier, et 101 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec les améliorations et 30 actions de la Banque des Citoyens.

Le lot No. 3 mesure 25 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue Gravier et 101 pieds 6 pouces de profondeur, et les lignes parallèles avec les améliorations et 30 actions de la Banque des Citoyens.

13o.—Quinze lots de terre dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, St Pierre et St-Paul, savoir:

Le lot No. 1 mesure 25 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Gravier et 110 pieds de face et profondeur à la rue St-Pierre; avec 25 actions de la Banque des Citoyens.

Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 25 pieds 6 pieds 7 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles; ensemble 20 actions de la Banque des Citoyens sur chaque terrain.

Le lot No. 10 mesure 25 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Gravier, et 110 pieds de face et profondeur à la rue St-Paul; avec 24 actions de la Banque des Citoyens.

Les lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent chacun 27 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue St Paul, et 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ensemble 15 actions de la Banque des Citoyens sur chaque terrain.

Le lot No. 14 mesure 27 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue St-Pierre et 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; avec 15 actions de la Banque des Citoyens.

Le lot No. 15 est un double terrain mesurant 54 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles, ensemble la maison double et les cuisines et améliorations, et 50 actions de la Banque des Citoyens.

14o.—La moitié indivise d'un terrain dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julie, Fouche et St-Joseph, ayant 51 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur 172 pieds 10 pouces de profondeur; avec 100 actions de la Banque des Citoyens.

15o—Un lot de terre ayant 21 pieds de face à la rue St-Joseph, côté sud, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, sur 58 pieds un pouce de profondeur; avec 20 actions de la Banque des Citoyens.

16o—Un lot de terre mesurant 21 pieds de face à la rue St-Joseph, même côté, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée, sur 58 pieds 1 pouce de profondeur; avec 20 actions de la Banque des Citoyens.

17o—Un lot de terre ayant 21 pieds de face à North Market street, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, sur 58 pieds 1 pouce de profondeur; avec 35 actions de la Banque des Citoyens.

18o—Un lot de terre ayant 21 pieds 7 pouces face à la rue Delord, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée, sur 58 pieds 1 pouce de profondeur; avec 25 actions de la Banque des Citoyens.

19o—Un lot de terre ayant 21 pieds 7 pouces face South Market street, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée, sur 58 pieds 1 pouce de profondeur; avec 20 actions de la Banque des Citoyens.

Propriétés dans la 3me Municipalité.

20o—Cinq lots de terre dans l'îlet compris entre les rues des Champs Elysées, Marigny, Moreau et Victoire, savoir:

Le lot No 1 mesure 30 pieds de face à la rue Moreau, entre Champs Elysées et Marigny, sur une profondeur de 107 pieds 10 1/2 pouces entre lignes parallèles; avec 24 actions de la Banque des Citoyens.

Les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 28 pieds 1 pouce de face à la rue Moreau et 116 pieds 10 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; avec 25 actions de la Banque des Citoyens sur chaque terrain.

Les lots Nos 4 et 5 mesurent chacun 28 pieds 1 pouce de face à la rue Moreau, sur une profondeur de 116 pieds 10 1/2 pouces entre lignes parallèles; avec 26 actions de la Banque des Citoyens sur chaque terrain.

21o—Quatre lots de terre, avec les bâtisses et améliorations, dans l'îlet compris entre les rues Champs-Elysées, Marigny, Grande Hommes et Casacalvo, savoir:

Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 ayant chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue des Champs-Elysées, entre Grands Hommes et Cascalvo, sur 104 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles; avec 25 actions de la Banque des Citoyens sur chaque lot.

22o—Deux lots de terre dans l'îlet borné par les rues de la Levée, Montegut, Cascalvo et Pressé, savoir:

Le lot No 5 (sur un plan de L. Surgi) mesure 32 pieds 7 pouces de face à la rue Montégut et 157 pieds de profondeur; avec 15 actions de la Banque des Citoyens.

Le lot No 6 (sur le même plan) mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Montegut, sur 157 pieds de profondeur, ensemble la maison de résidence et dépendances; avec 45 actions de la Banque des Citoyens.

23o. Trois terrains mesurant chacun 23 pieds 8 pouces de face à la rue Moreau, entre les rues Louisa et Piété, sur une profondeur de 81 pieds entre lignes parallèles.

24o. Deux lots de terre au faubourg Washington, désignés par les Nos. 1 et 2.

Le lot No. 1 mesure, 118 pieds 1 pouce et 2 lignes de face au chemin public, sur une profondeur de 208 pieds 5 pouces et 1 ligne face à la rue Pologne, et 203 pieds 5 lignes sur l'autre ligne de division. Cette propriété, ci-devant Bourdin, est vis-à-vis des Magasins à Tabac. Ensemble une grande maison avec dix chambres, jardin, etc, et 100 actions de la Banque des Citoyens.

Le lot No. 2 mesure 63 pieds de face à la rue Pologne, sur une profondeur de 157 pieds 14 pouces 4 lignes et face à la rue Moreau. Ensemble une cuisine, écurie et autres améliorations. Aussi 100 actions de la Banque des Citoyens.

Propriétés dans la Paroisse Jefferson.

25o. Douze lots de terre à Delasize, dans l'îlet borné par les rues de la Levée, Pleasant, Fulton et Toledano; ces lots sont bien remblayés et le pavage en gravier et les banquettes sur la rue de la Levée sont achevés:

Les lots Nos 1, 4, 5, 8, 9 et 12 mesurent chacun 25 pieds 9 pouces de face à la rue de la Levée sur une profondeur de 81 pieds 11 pouces à 93 pieds.

Les lots Nos. 2, 3, 6, 7, 10 et 11 mesurent chacun 25 pieds 9 pouces de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 81 pieds 11 pouces à 93 pieds.

26o. Seize lots de terre à Delasize, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Pleasant, Jersey et la continuation projetée de la rue Toledano, savoir:

Les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces, plus ou moins de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins le lot No. 1, formant l'encoignure de la rue Toledano, projetée.

Les lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face plus ou moins sur la rue Toledano

---

projetée et 120 pieds de profondeur, plus ou moins; et le No. 6 qui n'a que 108 pieds de profondeur.

Les lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 mesurent chacun environ 27 pieds de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 120 pieds; le No 12 forme l'encoignure de la rue Toledano, projetée.

27o.—Trois lots de terre à Carrollton, Nos 17, 18 et 19 du Plan [illegible], en date de 12 novembre 1839, déposé chez J. B. Bacas, notaire; chaque lot mesure 30 pieds de face à la rue Poete et 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Propriétés à la Campagne.

28o.—Le collège Jefferson, environ 60 milles au-dessus de la ville, ayant à peu près 10 1/2 de face sur 40 arpents de profondeur, avec les édifices, ameublement, livres de classe, cabinet de chimie, &c., et 627 actions de la Banque.

29o.—Un terrain dans le ville de Madisonville, dans la paroisse de St-Tammany, mesurant 80 pieds de face à la rue principale, sur 120 pieds de face à la rue St Tammany, mesure française; avec une grande maison en bois. Ensemble 20 actions de la Banque.

30o. Une Plantation dans la paroisse de Ste Hélène (ci-devant propriété de J. W. Kent) contenant 1,100 acres, dont 360 acres bornés par les terres de P. Corbeij, Thomas Gorman et James Hewey; et 640 acres, plus ou moins, bornées par les terres de U. Youngblood, Edward Wales et des Etats-Unis; avec 30 actions de la Banque.

31o. Une habitation sur la Rivière Tchifuncta dans la paroisse de St Tammany (Habitation "Palestine" et devant la propriété de M. G. Penn) comprenant deux sections de 640 acres chaque; ensemble les édifices et améliorations et 9 esclaves; avec 225 actions de la Banque des Citoyens.

32o. La moitié indivise d'une Plantation, dans les plaines de Bullard, paroisse d'Est Bâton-Rouge, contenant 1,280 arpens.

33o. Une Plantation dans la paroisse d'Est Bâton Rouge (ci-devant propriété Forbes) ayant 518 acres, avec les améliorations. Cette terre est à environ 20 milles à l'Est de Bâton-Rouge, sur le Sandy-Creek et la rivière Amite.

34o. Deux Plantations (ci-devant propriété de Robert Pool) mesurant ensemble 634 acres, sur Beaver-Creek, paroisse d'Est-Féliciana, dont 160 acres, bornés par les terres de Mme Humble, John Spear et Rebecca Haugety, et 474 1/4 acres formant la section 3 du Township 1 de la rangée 2 Est.

35o. Une Plantation sur le Black-Creek, (ci-devant propriété de John Rist) paroisse d'Est-Féliciana, d'une contenance de 2,130 arpens, avec cinq esclaves, bornée au Nord par les terres de J. Waterman, J. Rawall et Manuel Garcia; à l'Est par celles de Gilbert Andry; au Sud par celles de Michel Christian et Michel Darman; à l'Ouest par celles de Wm Gardner, James Clark et John Wiggins.

36o. Plusieurs sections de terre (ci-devant propriété de Geo. Dougherty) dans la paroisse d'Est-Féliciana, contenant ensemble 830 acres.

TERMES ET CONDITIONS:

1o. Pour les propriétés *sur les quelles reposent des actions*, l'acquéreur paiera au comptant le quart du prix d'adjudication, fournira son billet (stock-note) pour un montant qui n'excédera pas $30 par action, payable le 1er novembre 1849 et renouvelable, conformément à la charte de la Banque des Citoyens, et pour la balance il fournira ses billets (sans endosseur) payables à 12 et 18 mois, garantis par hypothèque spéciale; lesquels billets, s'ils n'étaient régulièrement payés à échéance, porteront intérêt au taux de 8 0/0 l'an, et ce comme clause pénale seulement.

2o—Pour les propriétés *sur lesquelles ne reposent point d'actions*, l'acquéreur paiera au comptant le quart du prix d'adjudication, et pour la balance il fournira ses billets (sans endosseur) payables à 1, 2 et 3 ans, portant intérêt à 7 0/0 l'an et garantis par hypothèque spéciale; lesquels billets, s'ils n'étaient régulièrement payés à échéance, porteraient intérêt au taux de 8 0/0 l'an, et ce, comme clause pénale seulement.

3o—Pour le Collège Jefferson avec les 627 actions, l'acquéreur fournira son billet (stock note) pour $23,[illegible] payable le premier novembre 1849 et renouvelable conformément à la charte de la banque; il paiera au comptant la somme de $3,300, et pour la balance il fournira son billet (sans endosseur) payable à 12 mois avec 7 0/0 d'intérêt et garanti par hypothèque spéciale; lequel billet, s'il n'était régulièrement payé à échéance, porterait intérêt à 8 0/0 l'an, et ce, comme clause pénale seulement.

4o—Pour l'habitation désignée par le No 31 (Palestine Plantation) avec ses 225 actions, l'acquéreur fournira son billet (stock note) pour $6 943 75 payable le premier mars 1850 et renouvelable conformément à la charte; il paiera au comptant la somme de $1,286, et pour la balance il fournira son billet (sans endosseur) payable à 12 mois avec 7 0/0 d'intérêt et garanti par hypothèque spéciale, lequel billet, s'il n'était régulièrement payé à échéance, porterait intérêt à 8 0/0 l'an, et ce, comme clause pénale seulement.

5o—Les taxes pour l'année 1849 sont à la charge des acquéreurs.

6o.—Les acquéreurs rembourseront à la banque des Citoyens la proportion de la prime d'assurance pour le temps à échoir, et transfèreront à la banque leurs droits et intérêts à la police.

7o—La banque percevra pour son compte les loyers jusqu'au 20 avril 1849.

8o—Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Charles Boudousquié, notaire public.
V. ALLAIN,
2 avril Président.

☞ *Nul ne peut être directement ou indirectement propriétaire d'aucune partie du fonds capital de la banque des Citoyens, s'il n'est citoyen [illegible] des Etats-Unis et domicilié dans l'Etat de la Louisiane.* 3 avril 3, 7, 10, 12, 14, 17, 19

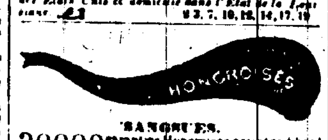

SANGSUES.

30000 garanties Hongroises, arrivées à bord du navire l'Amérique, venant de Bordeaux; le seul entrepôt général qui se trouve pourvu de cette qualité dans ce moment. Rue de l'Esplanade No 36, et Casacalvo, No 2 aux prix les plus modérés.

Le même entrepôt a constamment à son dépôt, 25,000 sangsues Espagnoles qu'il vend toujours pour Messieurs les pharmaciens à $10 le cent.
31 oct. J. P. SOUBIRAN.

REÇU par le brick Trés de Mayo, 3 caisses SANGSUES HONGROISES, les seules sur la place, à vendre au grand dépôt, rue du Quartier, No. 46.
96,500 HONGROISES ET ESPAGNOLES, [illegible] rue du Quartier, No 46 entre Condé et Vieille Levée.

AGENCE
GENERALE DU CONTENTIEUX;
DIRECTEUR: E. EUDE.
Office, Passage de la Bourse, en face du No 8, entre Bienville et Douane.

IL manquait aux habitants de la Louisiane et des Etats Unis, une agence générale du Contentieux fondée sur les mêmes bases que celle qui a été créée à PARIS, il y a plusieurs années déjà, et qui, jusqu'ici, a su se bien se faire apprécier par ceux qui s'y sont adressés pour les affaires de son ministère.

Celle qui vient d'être établie à la Nouvelle-Orléans, a pour but de remplir cette lacune.

Elle fera tous ses efforts pour marcher sur les traces de sa sœur aînée de l'ancien continent, et tâchera de mériter, comme elle, la confiance de tous.

Tout ce qui concerne le contentieux est confié aux soins d'un avocat du barreau de la Nouvelle-Orléans.

On se charge à l'agence:

De la conduite en cours, de toutes affaires contentieuses, et *spécialement des assemblées de créanciers et de ce qui concerne les faillites;*

De tous recouvrements aux Etats Unis, en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne ou dans correspondances sont établies;

De l'avance de tous frais de poursuites, aux risques de l'agence;

De la rédaction de tous actes sous seings, actes de sociétés, devis, marchés, &c.;

De tous renseignements pour les étrangers, et de toutes écritures, correspondances, &c.; de tous placements et emprunts;

De ventes et achats de propriétés, de fonds de commerce et de créances;

De la collection des loyers et de la gestion des maisons;

Du règlement de toutes affaires commerciales et en litige, et de toutes commissions;

De toutes *tenues de livres;*

De toutes *entrées en Douane* et de toutes démarches.

Les personnes qui sont dans l'intention soit de vendre ou d'acheter *une propriété* ou un *fonds de commerce*, soit de louer des maisons, trouveront toujours au bureau de l'agence les renseignements qu'elles désireront.

Le directeur: E. EUDE.
23 janv—6m

Shalls de Crepe de Chine.

C. M. SIMPSON, 28 rue de Chartres, ayant reçu un grand assortiment de shalls de crêpe de Chine d'importation directe, désirant s'en défaire le plus tôt possible les offre au prix coutant:

25	shalls de crêpe brodés à				$7 00
25	do	do	do		15 00
25	do	do	do		30 00

Quelques uns de qualité supérieure, qu'il vendra à un grand sacrifice.

Trois cartons de shalls damassés à des prix très modérés.

Tous les articles ci dessus mentionnés seront vendus à moitié de leur valeur actuelle. 30 mars

DECOMBE & CIE.,
Fabrique d'eau de Seltz, Sedlitz, Vichy, Limonades Gazeuses, Salsepareille, etc. etc.
Rue St-Ferdinand, No. 30.

L'EXPERIENCE a prouvé que l'usage des eaux gazeuses saturées d'un gaz très pur sont ce qu'il y a de plus salutaire pour la santé et de plus agréable à boire. Aujourd'hui la plupart des familles en France consomment à leur repas de l'eau de Seltz, et dans les soirées des boissons gazeuses aromatisées. Aussi serait on certainement au dessous de la réalité en se portant qu'à 10 millions de bouteilles par an la quantité d'eau de seltz et limonades qui se consomment seulement à Paris—il ne s'en faisait par une seule bouteille il y a vingt-cinq ans! C'est ainsi que le développement des sciences et l'industrie apporte dans la société les moyens de donner de nouvelles jouissances à la vie et rend l'existence du plus humble citoyen plus aisée sous un grand nombre de rapports, qu'à était celle de ses grands seigneurs qui dominaient nos pères.

L'eau de seltz, et les autres boissons gazeuses donnent de ton à l'estomac et par conséquent sont une excellente boisson en toute saison, mais surtout pendant les grandes chaleurs; elles excitent l'appétit et sont d'un grand soulagement pour les personnes dont la digestion se fait péniblement.

L'établissement que nous recommandons est dirigé par M. Decombe et n'a aucun rapport avec celui qui existait il y a un an dans le même local. L'expérience que M. Decombe a acquise dans les principales fabriques d'eau de seltz en France, est un sûr garant, que tout ce qui sortira de cet établissement sera irréprochable, tant sous le rapport de la pureté des eaux que par l'exquise des arômes.

Pour se maintenir le patronage des consommateurs MM. Decombe & Cie, ne livreront que ce qu'il y a de meilleur et à des prix très modérés.

Pour les commandes on peut les faire au conducteur des voitures de l'établissement, au dépôt, chez M. Jh. Girard, rue Royale, No. 208.

Chez M. Ur. Allard, rue Domaine, No. 154.
10 mars—1an

VIN PORTO—60 quarts pipes véritable vin de Porto, importé par l'Héroïsme Da Terceira, venant d'Oporto et mis à l'entrepôt de la Douane, à vendre par McDOWELL & PECK,
31 mars—6 [illegible], rue Gravier.

CHAMPAGNE "LEMARQUIS"—[illegible] paniers de ce vins supérieur, en débarquement du navire Alkmaar, du Havre, à vendre
J. U. LAVILLEBEUVRE,
9mars 66, St-Charles, au 1er.

CRINS A PLATRER—En boucauts, sacs et balles, ainsi qu'un grand assortiment de matériaux, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
98, Magasins, et 17 Magasins Bayou, 3me Municipalité
16mars

INDIENNES—[illegible] caisses indiennes choisies de fantaisie à vendre par
DE FOREST & CO.,
9 mars 20, rue Douane.

TUILES—1,600 tuiles anglaises, 4 lbs, en débarquement [illegible] marbre, blanc, pour pavage, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
96, Magasins, et 11 Magasins Bayou,
21 mars 3me Municipalité

FLANELLE—[illegible]
9 mars [illegible]

CAFE DE LA HAVANE—[illegible] en débarquement du brick [illegible] Havane, et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
21mars 34, Vieille Levée

VENTES DE CE JOUR.

Vins [illegible] et blancs.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI prochain 7 avril, à 10 1/2 heures, au magasin de [illegible] rue Bourbon, entre les rues Toulouse et St-Pierre, il sera vendu à l'encan pour clore diverses factures:
134 barils vin blanc supérieur, Haut Sauterne.
78 barriques vin rouge, bon ordinaire, de différentes marques.
[illegible] barriques vin rouge supérieur,
[illegible] do do St Estèphe, St Emilion, St Julien Médoc,
10 barriques vin rouge Cantenac Médoc, vin de famille.

Tous ces vins sont vieux, et la plupart de qualité supérieure, dignes de l'attention des acheteurs; ils sont en magasin depuis trois ou quatre mois au moins, et proviennent de l'ancienne récolte.

Conditions: — $100, comptant; de $100 à $300 60 jours; de $300 à $1000, 90 jours; au-dessus de $1000, quatre mois, pour des billets endossés à la satisfaction des vendeurs. 5 avril—3

Dix Esclaves en consignation.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 7 avril 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, sans réserve,

Dix esclaves comprenant des domestiques, des blanchisseuses et repasseuses, et nègres de champ; description en sera donnée au moment de la vente
Conditions—Comptant. 5 avril—3

PAR F. B. TAYLOR.

SAMEDI 7 courant, à 11 1/2 heures, il sera vendu à l'Arcade de Banks, un jeune mulâtre nommé WILSON, âgé de 12 ans, appartenant à la succession N. B. Parker. Les titres sont pleinement garantis.
Conditions—comptant. 5avril

Jolie résidence avec jardin sur les Champs-Elysées.
PAR M. BARNETT Sr.
L. L. VALETON, Encanteur.
Bureau, No 14, Passage de la Bourse St Louis.

IL sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis, le samedi 7 avril prochain, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

1o Un lot de terre situé en cette ville au faubourg Franklin, dans l'îlet No 9, face à la rue des Champs Elysées, entre Célestine et Joséphine, mesurant 63 pieds 11 pouces 2 lignes sur la rue des Champs-Elysées, sur une profondeur de 137 pieds 10 pouces 6 lignes le tout mesure américaine. Ensemble avec les constructions et améliorations existantes sur ce lot de terre, consistant en une maison basse de deux appartements à feu, galerie double avec cabinets, cuisine haute et basse de quatre chambres, écurie, remise, puits, latrines, jardin à fleurs, jardin potager, arbres fruitiers, &c, le tout d'après un plan de L. Surgi, architecte, en date du 20 mars dernier, exposé à la Bourse.

Aussi—Deux terrains situés en cette ville au faubourg Tremé, 1re Municipalité, désignés par les Nos 99 et 100 de l'îlet borné par les rues Ste Anne, Orléans, Johnson et Galvez. Le No 99 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes face à la rue Ste Anne, sur une profondeur d'environ 78 pieds 9 pouces et 5 lignes. Le No 100, adjoignant le lot précédemment décrit, a la même dimension sur la rue Ste Anne, sur environ la même profondeur.

Conditions—Moitié comptant et la balance à six mois de crédit, en un billet portant hypothèque et qui devra porter intérêt à 8 p. 0/0 par an dans le cas qu'il ne serait pas payé à son échéance.

Acte de vente par E. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5av—3

Maison à trois étages, située rue Philippa, entre les rues Canal et Commune, vis à vis la maison d'Etat.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.
J. A. BEARD, Encanteur.

SAMEDI, 7 avril 1849, il sera vendu à l'Arcade de Banks, sans réserve,

La magnifique maison maintenant occupée par L. H. Gale, située vis à vis la maison d'Etat, rue Philippa, entre les rues Canal et Commune. Le terrain mesure 26 pieds 2 pouces 4 lignes face à la rue Philippa, sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne du lot No 3 et 120 pieds 4 lignes sur la ligne du lot No. 5, et ayant sur le derrière 9 pieds de large.

Les améliorations comprennent une bonne maison à 3 étages, construite dans le genre moderne et avec les meilleurs matériaux. Le rez de chaussée se compose d'un salon, d'une salle avec un pas perdu de 10 pieds de large, avec 3 belles chambres à coucher à chaque étage; remise, écurie et chambre de domestiques, citernes avec glacière au dessous, chambre à bains, hydrant, cour et allée pavée, le tout en bon ordre et convenable pour une grande famille.

CONDITIONS — L'acheteur assumera le paiement d'un billet de la somme de $7,500 payable le 14 juillet prochain—et la balance comptant. Si l'on désirait renouveler l'emprunt fait sur la propriété il est probable qu'on l'obtiendrait de prêteur à raison de 8 p. 0/0 d'intérêt par an.

Acte de vente par devant J. R. Beard, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4avril

Propriétés de valeur dans la 1re municipalité

PAR L. L. VALETON, Encanteur.
Bureau Passage de la Bourse St-Louis No 4.

SAMEDI 7 avril prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, la propriété ci-après désignée, savoir—

Trois maisons en bois formant une bâtisse à deux étages, situées en cette ville 1re municipalité, rue Conti, entre Claiborne et Derbigny, ensemble trois terrains sur lesquels reposent ces maisons, mesurant chacune 16 pieds 8 pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur de 100 pieds 3 pouces 2 lignes.

Les dites maisons sont divisées chacune en deux appartements au rez de-chaussée et de deux autres au 1er étage, corridors, cuisines hautes et basses, caves, puits, latrines; toutes les cours sont pavées. Les maisons se louent $16 chacune par mois. Le total de la bâtisse est assurée $2,500.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois, les billets devant porter intérêt à 8 pour cent l'an s'il étaient payés à leur échéance.

Acte de vente devant Paul E. Laresche, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Le plan est exposé à la Bourse. 4 avril

ENCANS.

Vente à terme de propriétés améliorées, situées dans la Première et la Troisième Municipalité, sans réserve et sans endosseurs.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

JEUDI 12 avril, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis:

1o—Deux lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Franklin, Toulouse, Tremé et St-Louis, désignés sur le plan par les Nos 1 et 2, mesurant chacun 26 pieds 7 pouces 5 lignes face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur. L'es lots acquéreur de la présente vente du peu d'rue le Bassin Carondelet.

2o—Quatre lots 1, 2, 3 et 4, mesurant chacun 25 pieds 6 pouces 7 lignes face à la rue Toulouse, par 100 pieds 6 pouces [illegible] lignes entre lignes parallèles. Ces lots sont adjacents, et le lot No 1 forme l'encoignure des rues Marais et Toulouse. Ces lots seront vendus avec les améliorations sujets à un bail, dont explication sera donnée à la vente.

3o—Un lot borné par les rues Conti, Villere, Bienville et Robertson, mesurant 32 pieds face à la rue Conti, par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et la même largeur de façade sur la derrière. Il est adjacent à l'encoignure.

4o—Deux lots dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Promenade Carondelet, St-Pierre et Robertson. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Claiborne et Canal Carondelet; le côté face à la rue Claiborne, mesure 53 pieds 1 pouce 4 lignes et ce lot face à la rue Carondelet 34 pieds 1 pouce. Le lot No 2 est adjacent au No 1 et mesure face à la rue Canal Carondelet 34 pieds 1 pouce, par 81 pieds 10 pouces 3 lignes sur un côté du lot No 1 et 80 pieds 7 pouces 2 lignes sur l'autre côté, la largeur dans le fond est 31 pieds 11 pouces.

5o—Une maison en briques avec cuisine couverte en ardoises, faisant face à trois rues et bien située pour un magasin de groceries; la façade à la rue Tremé mesure 40 pieds 6 pouces, celle au Canal Carondelet 30 pieds et l'autre à la rue St Pierre 30 pieds, sur 70 pieds 7 pouces de profondeur, mesure française.

6o—La belle propriété connue sous le nom de Jardin Sans Souci, comprenant une grande maison, cuisine, jardin, étables et située dans l'îlet borné par les rues Villeré, Marais, Ursulines et Chemin du Bayou. La façade sur la rue Villeré mesure 162 pieds 2 pouces, celle sur le Chemin du Bayou 94 pieds 8 pouces, la profondeur de la ligne courant vers le Bayou 165 pieds 1 pouce et 1 ligne, du fond 100 pieds 10 pouces.

7o—Dix lots de terre sur la Grande Route St-Jean faubourg Pontchartrain, haute terre, chaque lot mesure 30 pieds face à la Grande Rue St-Jean, sur environ 115 pieds de profondeur plus ou moins, suivant le plan.

Propriétés dans la Troisième Municipalité. Le moment est extrêmement favorable aux placements de fonds dans cette Municipalité.

8o—Trois lots de terre Nos 11, 12 et 13 dans l'îlet 23, borné par les rues Prosper, Français, Bolidelle et Union. Les Nos 11 et 12 sont adjacents et mesurent chacun 25 pieds 4 pouces face à la rue Bolidelle, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Bolidelle et Union, et mesure 30 pieds sur la rue Union, par 120 pieds sur la rue Bolidelle.

9o—Cinq lots Nos. 1, 10, 12, 13 et 22, dans l'îlet No. 54, borné par les rues Joséphine, Bolidelle, Français et Union. Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Français et Bolidelle et mesure 30 pieds face à la rue Français sur 120 pieds face à la rue Bolidelle; le lot No. 10 forme une autre encoignure et mesure 30 pieds sur la rue des Français par 120 pieds sur la rue Joséphine; le lot No. 12 mesure 25 pieds 4 pouces sur la rue Joséphine par 150 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 13 forme une autre encoignure et mesure 30 pieds face à la rue de l'Union par 120 pieds sur la rue Joséphine.

Le No. 22 forme aussi une encoignure et mesure 30 pieds face à la rue de l'Union par 120 pieds sur la rue Bolidelle.

10o—Six lots face au Rail road du Golfe du Mexique, bornés par les rues Bons Enfants Indépendance, Congrès et Amour. Le No. 17 forme l'encoignure et mesure 32 pieds 11 pouces 3 lignes face à la rue des Bons-Enfants, par 110 pieds face à la rue Congrès, ayant la même largeur au fond qu'à la façade. Les lots Nos. 13, 14, 15 et 16 mesurent 32 pieds 11 pouces 3 lignes face à la rue des Bons-Enfants ou au Rail-road du Golfe du Mexique sur 110 pieds entre lignes parallèles. Le lot 12 forme l'encoignure et mesure 36 pieds 11 pouces face à la rue des Bons Enfants par 110 pieds à la rue de l'Indépendance.

La situation de ces lots et des suivants est excellente.

11o.—Huit lots Nos 1, 3, 4, 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'îlet No. 1 borné par les rues Moralès, Marigny, Bons-Enfants et Champs Elysées, vis-à-vis le dépôt du Rail-road du Golfe du Mexique. Ces lots sont entourés et les banquettes sont faites.

Le No. 1 face au Champs-Elysées mesure 34 pieds 5 pouces 4 lignes par 105 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les Nos. 3 et 4 mesurent chacun 36 pieds face à la rue Moralès par 109 pieds 7 pouces 2 lignes entre lignes parallèles.

Le No. 6 mesure 36 pieds face à la rue Bons-Enfants par 120 pieds 7 pouces 2 lignes entre lignes parallèles.

Les Nos. 7, 8 et 9 sont adjacents et mesurent chacun face à la rue Marigny 34 pieds 5 pouces 4 lignes par 104 pieds entre lignes parallèles.

Le No. 10 fait face à la rue Bons-Enfans et au Rail-road du Golfe du Mexique et mesure 36 pieds par 103 pieds 4 pouces 4 lignes entre lignes parallèles.

12o—Un lot de terre No. 1 dans l'îlet No. 40, formant l'encoignure des rues Indépendance et Célestine, mesurant 31 pieds face à la rue Indépendance sur 95 face à la rue Célestine, entre lignes parallèles. Un lot No. 1 dans l'îlet No. 32, formant l'encoignure des rues Indépendance et Prosper, mesurant 31 pieds face à la rue Indépendance par 96 pieds 9 pouces 4 lignes face à la rue Prosper.

13.—Deux lots de terre dans le faubourg Washington, dans l'îlet No 176, mesurant 300 pieds face à la rue Washington, 300 pieds face à la rue Musique et 263 pieds face aux rues Liberaux et Laforce.

Ilet No 187 mesurant 300 pieds sur Frontière, 300 pieds sur la promenade Franklin et 216 sur les rues Liberaux et Laforce.

Conditions.—Un quart comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets de l'acheteur et à son ordre, avec domicile en ville, portant 6 p. 0/0 d'intérêt du jour de la vente à celui de paiement et 8 p. 0/0 après l'échéance s'ils n'étaient pas régulièrement payés, en outre hypothèque sur les propriétés jusqu'à parfait paiement avec la condition de non aliénation.

L'acheteur devra satisfaire l'encanteur sur sa solvabilité au moment de l'adjudication, dans le cas contraire la propriété serait immédiatement revendue.

Actes de vente par devant L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Les conditions de la vente devront être remplies dans le courant d'avril, dans le cas contraire les propriétés seraient revendues aux frais et risques des acheteurs. Les placements exposés à la vente. Toutes les informations, relatives à cette vente seront données par l'encanteur.

Les conditions de paiement pour le ter [illegible] à la rue Conti, situé dans ces avis à l'entrée No 3 [illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Toiles à Voiles.
PAR F. H. PETITPAIN.

SAMEDI 7 avril, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan No 8, rue de Chartres:
30 balles toiles à voiles Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Les échantillons sont offerts pour l'examen des acheteurs. 5 avril

Propriété convenable pour Jardin ou Vacherie.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 7 avril 1849, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

Un grand morceau de terre faisant partie de l'ancienne habitation Andry, situé dans la 3me Municipalité No. 3 près des Magasins à Tabac, mesurant 144 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue des Bons-Enfans, sur une profondeur irrégulière de 1082 et de 1143 pieds; ensemble les bâtisses et améliorations, consistant en une grande maison de 4 appartements, de 16 pieds sur 19; un vestibule de 30 sur 14, deux cabinets et deux galeries, magasin, cuisine, cabanes à nègres, poulailler. Aussi sur la rue des Bons-Enfans, une maison de deux chambres et une écurie non achevée. Cette dernière maison est louée $10 par mois. La propriété est parfaitement entourée.

Conditions:—$1000 payable fin mai 1849, $150 comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 1er av

Grands terrains à Mandeville, faisant face au lac Pontchartrain.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI 7 avril 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Trois lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, compris entre les rues du Lac, Lamartine, Claiborne et Marigny, mesurant chacun environ 64 pieds de face à la rue du Lac, sur une profondeur de 250 pieds ou plus.

Sept lots dans l'îlet No 5, borné par les rues du Lac, Foy, Claassel et Claiborne, désignés par les Nos 1 à 7, et mesurant chacun 75 pieds ou plus de face à la rue du Lac, sur une profondeur de 300 pieds ou plus.

Conditions: La moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit pour billets endossés et garantis par hypothèque sur les dits lots. 21 mars

Terrains rue Poydras.
PAR BEARD, CALHOUN & Co,
J. A. BEARD, Encanteur.

SAMEDI, 7 avril prochain, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, sans réserve:

Deux lots de terre parfaitement situés rue Poydras, vis à vis l'Eglise Méthodiste, et entre les propriétés améliorées de MM. Nichols et Hoey, sous les Nos, 1 et 2, suivant un plan dressé par G. F. Dunbar, voyer de la Seconde Municipalité et déposé au bureau de J. B. Marks, N. P. Les dits lots mesurent 27 pieds face à la rue Poydras, sur 102 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ces lots ont l'avantage d'avoir des murs mitoyens construits sur les deux côtés.

Conditions—Un quart comptant, balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés. Ceux qui ne seraient pas régulièrement payés porteront intérêt à raison de huit pour cent par an.

Actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs. 30 mars—6

ENCANS.

Huile et Café.
PAR CHS. MAILLOT,
A. BLACHE, Encanteur.

IL sera vendu lundi 9 du courant, à 10 heures du matin, au magasin d'encan No 20, rue de la Vieille Levée, pour clore une consignation.
70 caisses huile de Florence de 30 flacons chaque,
100 sacs café.
78 caisses thé. 7 av

Café! Café!
PAR SYKES, HYDE & Co.

LUNDI, 9 courant, à 10 heures, il sera vendu au No 80, rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra,
250 sacs café de Rio, avarié à bord de la barque Creole, pendant la traversée.
Conditions comptant. 7 av

Listados! Listados!
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

LUNDI 9 avril, à 11 heures, au magasin d'encan, No 31, Vieille Levée, il sera vendu pour compte de qui il appartiendra:
96 caisses listados.
Conditions libérales à la vente. 7 avril—2

Succession de Alexander Gordon.
Jolies Propriétés près le nouveau chantier maritime des Etats-Unis — Esclaves.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.
Bureau à l'encoignure des rues Conti et passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 18 janvier 1849, je, N. Vignié, encanteur dûment commissionné pour et dans la paroisse d'Orléans, offrirai en vente publique, le jeudi 12 avril 1849, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, la propriété et les esclaves suivans, appartenant à ladite succession:

JOHN, griffe âgé d'environ 23 ans,
JUDY, négresse âgée d'environ 35 ans, avec ses trois enfans: William, âgé de 10 ans, Néron, de 7 ans, et Henry, de 4 ans;
ARCHY, nègre âgé de 40 ans;
FRANCK, nègre âgé de 32 ans.

Termes et conditions: — Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur lesdits esclaves. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 p. 0/0 par an, et ce, comme clause pénale seulement.

Une portion de terre située dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, et à environ un mille et demi au-dessous de cette ville, mesurant un arpent et demi de face audit fleuve, sur une profondeur de 4 arpents, et désigné comme le lot No 7 et la moitié du lot No 8, conformément à un plan dressé par B. Buisson, arpenteur, le 15 mars 1834, et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, alors notaire public, d'après un acte en date du 9 avril 1834. Ensemble la maison de maître, dépendances et toutes les constructions et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions: — Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 p. 0/0 par an, et ce, comme clause pénale seulement.

Les actes de vente par devant J. Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7 avril

PAR SYKES, HYDE & Co.
Marchandises sèches.

LE LUNDI, 9 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à leurs salles d'encan No. 51, rue des Magasins, au second étage—
21 caisses italiennes légères, nouveau style.
10 do indiennes fonce à fond de drill bleu.
20 do coton blanc, 3/4 et 4/4.
20 do coton écru, 4/4
9 do parapluies soie et coton.
8 do mouchoirs de soie pour poche.
Conditions à la vente. 4 avril

Beaux Meubles.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.
Bureau encoig. Conti et Passage de la Bourse.

LUNDI, 9 avril 1849, à 10 heures et demie, il sera vendu dans le Passage de la Bourse, près de la rue Conti,

Un joli assortiment de beaux meubles neufs, consistant principalement en chaises en acajou, sophas en crin, lavabos avec dessus en marbre, table de nuit do, causeuses, commode avec dessus en marbre, belles glaces françaises, pendules, vases à fleurs, tables à manger et un beau service de porcelaine de Sèvres. 5 av

Vente de Syndic.
PAR MORPHY & NEVIUS.

LUNDI 9 courant, à 11 heures, il sera vendu à l'encoignure des rues Bienville et Bourbon, un assortiment des articles suivants, savoir:
Souliers pour hommes, dames, enfans et filettes.
AUSSI:
Installation, vitrines, vitrières, comptoirs, sofas, poêles, installation de gaz. 4 mars

PAR P. E. LAYET, Encanteur.

LUNDI, 30 avril 1849, il sera vendu, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, sous date du 23 mars 1849, les propriétés suivantes, appartenant aux mineurs Mary, Benjamin, Irene, Lavinia et John Parker, enfants mineurs de James C. Parker:

Deux lots de terre No. 16 et 17, situés dans l'îlet borné par les rues Constance, Bassin, Annonciation et Edouard, Seconde Municipalité. Les dits lots sont adjacents et mesurent 27 pieds face au Bassin, sur 130 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le tout à la mesure anglaise, suivant un plan exposé à la vente.

CONDITIONS—Un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets assurés par hypothèque spéciaux sur les propriétés et endossés à la satisfaction du tuteur. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt à raison de huit pour cent par an, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
27 mars—

Vente pour opérer un partage.
SUCCESSION DE B. DUCHAMP.
Beaux terrains sur et près de la rue de l'Esplanade.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

MARDI 10 avril 1849, à midi, il sera vendu, à la Bourse St Louis:

1o—Neuf lots de terre dans l'îlet No 3, compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Roman et Prieur, désignés par les lots Nos 1, 2, 3, 8, 9, 10, 11, 12, 13. Les lots Nos 1, 2, 3, mesurent chacun 31 pieds 5 pouces et 3 3/5 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 125 pieds 8 pouces. Les lots Nos 8 et 9, mesurent chacun 31 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Roman, sur une profondeur de 134 pieds. Les lots Nos 13, 12, 11, 10, mesurent chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Roman, sur une profondeur de 100 pieds.

2o—Un lot dans l'îlet No. 5, compris entre les rues Esplanade, Derbigny, Kerlerec et Claiborne, désigné par le lot No 7 et mesurant 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur de 191 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise des lots 1 à 6 et 166 pieds 1 pouce et 7 1/2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 8, et 26 pieds [illegible] pouces et 4 lignes sur la ligne du fond.

3o—Deux lots dans l'îlet No 8, compris entre les rues Claiborne, Columbus, Kerlerec et Derbigny, désignés par les lots Nos 15 et 16, et mesurant chacun 31 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 160 pieds.

4o—Un lot de terre dans l'îlet No 4, compris entre les rues Prieur, Johnson, Columbus et Kerlerec, désigné par le lot No 11, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 140 pieds et 8 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 12, et 133 pieds sur l'autre ligne, 66 pieds 2 pouces sur la ligne du fond.

5o—Un lot de terre dans l'îlet No 21, borné par les rues Claiborne, Lapeyrouse, La Harpe et Derbigny, désigné par le lot No 12, et mesurant 31 pieds 7 pouces et 7 1/2 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Le tout conformément à un plan dressé par Bourgerol, en date du 10 avril 1839, et qui sera exposé à la Bourse le jour de la vente.

AUSSI.

Six lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, chemin du Bayou, Roman et Prieur, et désignés par les lots Nos 6, 7, 8, 13, 14, 15. Les lots Nos 6, 7 et 8, mesurant chacun 29 pieds de face à l'Esplanade, sur une profondeur d'environ 90 pieds. Le lot No 13 mesure environ 30 pieds de face à la rue du chemin du Bayou sur une profondeur de 101 pieds. Les lots Nos 14 et 15 mesurent chacun environ 33 pieds de face à la rue du Bayou, sur une profondeur d'environ 90 pieds.

Termes et conditions: — Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets avec endosseurs et garantis par hypothèque sur les dits terrains. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 p. 0/0 par an jusqu'à parfait paiement, et ce, comme clause pénale seulement. Les acquéreurs ne seront mis en possession qu'à leurs frais. Les actes de vente par devant L. Herman, notaire public. 3 avril

MAGASIN DE CHAUDRONNERIE.
DUCHET & LANGLADE,
Rue St-Louis, No 14,

FABRIQUENT toutes sortes de chaudronnerie, cuite distillatoires et pompes.

On est constamment en magasin un assortiment complet de batterie de cuisine, en cuivre et fer battu, fabriqué pour confiseurs et pharmaciens; cuivre en feuilles, étain, [illegible] et plomb.
Tous les ouvrages sont promptement exécutés.
29 oct—6 m

[illegible] Souliers et Brodequins.—[illegible] en débarquement des navires [illegible] Taylor, à vendre par [illegible]
[illegible]

SOULIERS ET BRODEQUINS.—[illegible] caisses en débarquement des navires Caroline Gipsey et Emily Taylor, à vendre par
E. G. [illegible]
24 mars [illegible], rue de la Douane.

POUR LES ATTAKAPAS—Le steamer bien connu et tirant peu d'eau, GREY EAGLE, capitaine [illegible], partira [illegible] vis-à-vis la rue St Louis, et [illegible] samedi 7 [illegible] courant, à [illegible] point du fret et des passagers pour St-Martinville, Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, baie Berwick, Bayou Bœuf, Bouche du Bayou Black et tous les ports intermédiaires. S'adresser à bord, au bout de la rue St-Louis, ou à
5 avril JOHN HALL, No 1, Front Levee.

POUR BALIZE, PORT JACKSON, CANAL RAPPELET et toutes les habitations intermédiaires du bas du fleuve. Le steamer bon marcheur ELLEN T., capt. Numa Larose, partira pour Canal Rappelet tous les mardis et vendredis, à 10 heures A. M. précises, et retournera tous les mercredis et samedis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le débarcadère de la rue [illegible]
AUG. LAROSE, agent,
18déc 70, Vieille Levée

Malle des Etats-Unis pour Bayou Sara, Port-Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et la côte.

—Le magnifique steamer PRINCESS, capitaine Fairchild, partira régulièrement tous les dimanches et mercredis à 9 heures du matin pour les ports ci-dessus. Au retour, partira de Bayou Sara tous les lundis et jeudis matin et arrivera en ville de bonne heure le jour suivant. Il y aura un commis sur la Levée à la Nouvelle-Orléans, commis du bateau pour recevoir le fret, les mardis, mercredis, vendredis et samedis. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la rue Conti ou à
OAKEY & HAWKINS, 66, rue Gravier.
MARTIN GORDON, Jr., 31, Camp.

☞ Le Princess arrivera positivement à Port Hudson et Bayou Sara pour le départ des chars.

Compagnie de steamship de la malle des Etats-Unis.
POUR LA CALIFORNIE

—via Havane et Chagres.—Le steamer ISTHMUS, capitaine James G. Baker, partira avec les malles de la Californie et de l'Orégon, samedi 21 avril, à 10 heures A. M.

Les passagers pour Chagres prendront le Falcon à la Havane, qui les conduira directement à Chagres.

Passage à la chambre pour Chagres,	$100
Do seconde do do	80
Do entrepont, nourriture avec l'équipage,	45
Do pour la Havane, à la chambre,	35

On ne recevra pas de fret, chaque passager a droit à 250 livres.

Nulle cabine ne sera considérée arrêtée si elle n'est payée.
PARADISE SAFFARANS & Co,
3 avril 67, Gravier.

POUR NEW-YORK via la Havane.

—Compagnie des steamers de la malle des Etats-Unis.—Le navire de la malle des Etats Unis, ISTHMUS, capt. James G. Baker, partira positivement pour la Havane lundi 2 avril, à 10 heures A. M.

Les passagers pour New-York trouveront le steamer FALCON à la Havane correspondant avec le navire ci-dessus qui les recevra pour New-York.

PRIX DU PASSAGE.

Pour la Havane	$35
Pour New York à la Chambre	75
Pour New York, lits ouverts	60
Pour New York, entrepont, nourriture de l'équipage	25

☞ Nulle cabine ne sera considérée engagée tant que le montant n'en aura pas été payé.
PARADISE, SAFFARANS & CO., Agents,
23 mars 67, Gravier.

PAQUEBOT REGULIER.
POUR LA COTE ET LAFOURCHE.

Le steamboat MARY FOLEY pour le Bayou Lafourche, part de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin.

Retour.
Quitte Field Mill le samedi à 10 heures A. M.
Do Thibodeauxville le dimanche à 8 heures A. M.
Do Donaldsonville le lundi à 8 heures A. M.

Le steamer MARY FOLEY est entièrement neuf, et a été expressément construit pour le commerce de la côte. Aucune dépense n'a été épargnée pour en faire un des bateaux les plus agréables et des plus commodes qu'il y ait. Il est pourvu d'une MACHINE qui empêche l'explosion des bouilloires, et d'une excellente pompe à incendie.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MM. AUGUSTIN et THIBAUT, Nouvelle Orléans;
A. F. HICKMAN, Napoléonville;
COLLINS et RICHARD, Thibodeauxville

☞ Le prix du fret est le même que ceux autres bateaux qui font le même commerce.
4 oct

MALLE DES ETATS-UNIS POUR BAYOU SARA PORT-HUDSON, PLAQUEMINES, DONALDSONVILLE ET LA CÔTE.

Le magnifique steamer LUNA, capt. C. H. Fairchild, partira de la ville tous les *Dimanches* et *Mercredis*, à 9 heures du matin, pour les ports ci-dessus. Il repartira de Bayou Sara tous les Lundis et Mardis matin, et arrivera de bonne heure en ville le jour suivant.

Il y aura un commis sur le wharf de la Nouvelle-Orléans pour recevoir le fret du bateau tous les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à OAKEY & HAWKINS,
66, rue Gravier
MARTIN GORDON Jr,
4sept 31, rue du Camp

Voyages d'Automne et d'Hyver.
Paquebot régulier pour la Côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou-Sara.

Le bateau à-vapeur bien connu BELLE CREOLE, capitaine P. A. Champomier, reprendra ses voyages réguliers de deux fois par semaine. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanche et mercredi, à 9 heures du matin, et de Bayou Sara tous les lundi et jeudi, à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN L. CHAMPOMIER,
8 aout Agent, 47 1/2, Vieille Levée.

PAQUEBOT REGULIER.
STEAMER BELLE ISLE.

Pour la côte, Donaldsonville, Ne o-River, bayou Goula, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Tunica, Williamsport, Fort Adams et les ports et habitations de la route.

LE steamer neuf et solidement construit BELLE ISLE, capitaine J. C. Jodrion, ayant été acheté expressément pour les voyages ci-dessus, commencera ses voyages réguliers à partir de mardi 27 juin et continuera tous les mardis à 10 heures. Départ de la Nouvelle Orléans tous les mardis à 10 heures. Retour départ de Fort Adams tous les jeudis à 8 heures, de Williamsport le même jour à midi et de Bayou Sara tous les vendredis matin à 11 heures. La Belle Isle a descendre la côte tous les samedis dans la journée. Les capitaine, bateau ce [illegible] passagers qui voudraient bien s'embarquer à son bord, s'y trouveront aussi comfortablement que dans les meilleurs bateaux du fleuve. La table sera pourvue des meilleurs articles du marché. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. DUNBAR & Co, 27, rue Gravier.
ROMAN & KERNION, 3, Front Levee.
17ja GERARD & FRERE, 14, rue Conti.

POUR NEW-YORK — Ligne de Stanton—Pour partir sous peu—Le paquebot voilier SOUTHERNER, capitaine James Sullivan, ayant une partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St Joseph ou à J. W. STANTON & Co,
4 avril enc. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK — Ligne de Stanton — Devant partir jeudi 5 avril.—Le navire CLIFTON, capitaine Jas. B. Ingersoll, ayant une grande partie de son chargement engagée et chargeant, partira au jour indiqué ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St Joseph, ou à J. W. STANTON & Co,
2 avril Enc. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Le brick ORLEANS, capt. Thompson, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 500 barils s'adresser à
WM. H. SIMMONS, 31 Gravier.

Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le marché à la viande, 1re Municipalité. 27 mars

POUR LA HAVANE.—Le brick paquebot, fin marcheur, SALVADORA, capitaine Evans, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser au capitaine à bord ou à
COSTA & CO,
19 mars No 5, Front Levée.

POUR TRIESTE—Le navire fin voilier IOWA, capitaine Parker, ayant tout son fret engagé et chargeant, partira sous peu. S'adresser au capitaine à bord ou à
BAILEY BAXTER, 77 Commune
ou à J. P. WHITNEY & Co,
4 avril 73 rue du Camp

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier BRANDYWINE, capitaine Merryman, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
BAILEY BAXTER, 77 Commune
ou à J. P. WHITNEY & Co.,
4 avril 73 rue du Camp

POUR LE HAVRE—Le navire 1ère classe, fin voilier OSCAR, capt A. Labouy, partira le 10 avril prochain, pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine, à bord, ou à VIC. MAIGNAN,
30mars 87, rue St-Louis

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier et de 1ère classe, MILAN, capitaine Manson, ayant la principale partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord a BAILEY & BAXTER,
13 mars 77 Commune

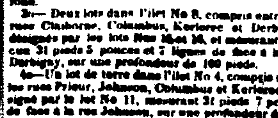

PRIX REDUITS.
Chemin de fer du golfe du Mexique
Encoignure Champs-Elysées et Bons-Enfans, 3me Municipalité.
A PROCTORVILLE.—Lac Borgne.
Distance, 27 milles.
Prix du voyage:—50 cents: enfans et esclaves 25 cents.

ARRANGEMENT D'HIVER ET D'AUTOMNE
Départs de la ville.
A 6 heures 1/2 A. M. A 12 heures 1/2 P. M.
A 9 heures 1/2 A. M. A 3 heures P. M.
Départs du Lac Borgne.
A 6 heures A. M. A 12 heures 1/2 P. M.
A 9 heures et demie A. M. A 5 heures P. M.

☞ L'arrangement ci dessus aura lieu à partir de dimanche, le 1er octobre 1848.

Restaurant et Hôtel à Proctorville, Lac Borgne, tenu par M. Fernando Snachen, Wm. Trim et autres.

Le steamer anglais touche à l'Ile-aux-Vaisseaux le 1er de chaque mois, en allant à la Vera Cruz, et le 20 ou 21 lors de son retour pour la Havane et l'Angleterre. 3sept

POIVRE—200 sacs à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
29 mars 66 rue des Magasins

PIMENT—100 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
30mars 66 rue des Magasins

SUCRE—300 barils, caisses et demi caisses, sucre en pains, écrasé, et en poudre, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co.
29 mars 66 rue des Magasins

THÉ—1,000 colis thé young Hyson, impérial, et poudre à canon, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
29 mars 66 rue des Magasins

LISTADOS—32 caisses listados No 149 à 200, venant d'arriver et dans les magasins de la Douane, à vendre par BERNARD TURPIN,
29 mars No 31, Vieille Levée.

FOIN—160 balles en débarquement du navire Keslin, de New-York à vendre par
J. W. STANTON & CO,
20mars Encoignure Magasins et Lafayette.

PLATRE DE PARIS—100 barils plâtre calciné, en déchargement du navire Philadelphia, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
9mars 96, rue des Magasins

BRIQUES A FEU—20,000 briques anglaises, [illegible] venant arriver, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
[illegible] [illegible] rue des Magasins

SARDINES—[illegible] caisses de 50 boîtes [illegible] caisses de 25 1/2 boîtes chaque, [illegible] boîtes chaque, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
28 mars 17 et 19, rue St-Louis

PAPETERIE française et papier [illegible] à vendre par E. J. HART & Co,
[illegible] 25, rue Tchoupitoulas.

SAVON DE PERINE à vendre en magasin par
E. J. HART & Co,
27 mars 25 rue Tchoupitoulas.

CANDY ROUGE ET BLANC—[illegible] à vendre par E. J. HART & Co,
27 mars 25, rue Tchoupitoulas.